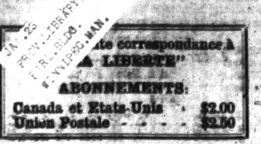
VOLUME I[illegible] — WINNIPEG, MAN., MARDI, 7 FEVRIER 1922 — NUMERO 35



[illegible]te correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

MODERATION LEAGUE

La requête de la "Moderation League" a été rejetée par la législature, par une vote de 27 contre 25. On sait que la ligue demandait l'établissement de débits de liqueurs sous le contrôle du gouvernement. La législature a décidé de s'en tenir au régime actuel de la prohibition. Comme on voit par le vote, les opinions sont à peu près également partagées sur la valeur des deux systèmes pour promouvoir les intérêts de la tempérance.

Ce serait perdre son temps de faire des considérations sur les mérites et les démérites des deux systèmes, nous sommes mis en face d'un fait: la volonté de la majorité.

La loi actuelle de prohibition va rester; la majorité croit que c'est moindre mal. Peut-être.

Un fait cependant crève les yeux: la loi actuelle de prohibition telle qu'appliquée a été l'occasion de l'établissement de distilleries à domicile. L'abus devient une menace d'intempérance presqu'égale à l'ignoble *bar* dont la disparition avait réjoui l'immense majorité de la population.

Le pays se noyait dans une vague de whiskey; le mal menaçait de tout gangrener. La population s'est alarmée. Sous la pression de l'opinion publique la loi de prohibition que nous avons a été votée.

C'était peut-être passer d'une extrémité à l'autre et demander trop de vertu d'un coup à la multitude accoutumée à boire.

On a voulu la prohibition: en bonne logique on aurait dû vouloir aller jusqu'au bout et appuyer la loi d'une sanction efficace. On ne l'a pas fait. L'amende seule a été mise comme sanction. Autant essayer d'arrêter la rivière Rouge en posant une clôture de perches en travers du courant!

Ce qui était facile à prévoir s'est produit: on s'est moqué de la loi. Le commerce clandestin a fleuri, et le "home brew", timide d'abord, s'étale aujourd'hui avec un sans-gêne qui devient une menace publique.

La majorité des législateurs sait cela autant et mieux que nous; ils ont cependant voulu la continuation du régime actuel de prohibition.

A moins de vouloir passer pour de sinistres farceurs et des hypocrites, — qu'on nous pardonne le mot, — ils doivent changer les sanctions prévues par la première rédaction de la loi, et leur en substituer d'autres qui fassent disparaître l'empoisonnement public qu'est le "home brew". Ce sera porter en même temps un coup efficace au commerce clandestin qui fait les délices des gens audacieux et peu scrupuleux, qui se moquent de payer cent ou deux cents piastres d'amende quand ils sont assurés de faire le double ou le triple de cette somme immédiatement après.

— Mais il va nous falloir une armée d'agents!

Ce n'est pas le remède; ils serait inutile et trop dispendieux. L'agent tout trouvé est un changement de sanction dans la loi.

En pareille matière, l'amende seule est une farce sinistre. La preuve n'est plus à faire, ici et ailleurs, et les magistrats chargés d'appliquer la loi, le proclament avec un ensemble qui doit faire réfléchir les législateurs, s'ils sont sérieux.

La prison sans option d'amende à deuxième offense remplacera très avantageusement l'armée d'agents; ce sera beaucoup plus efficace et moins dispendieux.

Il est sûrement pénible d'en venir à cette extrémité, mais les législateurs ayant voulu la continuation du régime actuel de prohibition ne peuvent pas décemment laisser leur loi sans sanction efficace. D'ailleurs, en pareille matière, on oublie trop souvent que la pitié doit aller en partie double. Le pauvre misérable qui est surpris peut mériter la pitié, souvent il n'y a pas droit. Mais compte-on pour rien les larmes qu'il a fait couler, l'avenir de plusieurs qu'il a compromis et le bonheur de nombreux foyers qu'il a empoisonné.

Trève à la pitié, ou mieux qu'elle s'exerce envers les innocents, et qu'on fasse disparaître les abus qui sont en train de devenir des maux qui ne le cèdent guère aux inconvénients de la sale buvette de triste mémoire, école d'intempérance et de vices.

A BATONS ROMPUS

REGARDEZ QUEBEC

The Christian Guardian écrit dans son numéro du 1er février: *"It is that if Rome were in the ascendant we should not be absolutely sure of justice to a Protestant minority; and we think it is probably true that the very men who are now foremost and loudest in making this charge against Protestants would be as silent as the grave if the rights of Protestants were infringed upon."*

Ce cauteleux commentaire est inscrit en marge des revendications des catholiques ontariens qui demandent une plus juste répartition des impôts.

Si *The Christian Guardian* voulait bien se tourner vers la province de Québec, il verrait comment une majorité catholique sait traiter une minorité protestante. Il y a là exemple sur le vif. Nous pourrions citer de copieux et nombreux témoignages de chefs de la minorité protestante de Québec qui attestent que la minorité y a toujours été traitée avec justice et que souvent elle a eu plus que ce qui lui revenait.

Mais il y a longtemps que l'Evangile nous a parlé de celui qui a une poutre dans l'oeil et ne la voit point.

"NON-SECTARIAN SCHOOLS

Au dire de l'organe méthodiste cité plus haut, tel serait le caractère des écoles publiques d'Ontario. Jamais le maître qui y enseigne ne chercherait à influencer ses élèves, à leur faire abandonner leur foi pour adopter la sienne.

Si *The Christian Guardian* est sincère, c'est qu'il est fort naïf. On ne se dépouille pas de sa mentalité religieuse en franchissant le seuil de l'école. Nos idées religieuses, nos façons de sentir dans les problèmes de religion, ne sont pas chose qu'on peut laisser dans un tiroir. Cela vous accompagne et vous suit partout. La neutralité est en soi une impossibilité. Il n'y a pas de milieu. Même ceux qui ont cru s'être détachés de toutes croyances et avoir atteint à l'indifférence suprême aux idées religieuses, ont pris parti: ils n'ont affirmé leur indifférence et leur neutralité qu'en niant. Ils n'étaient plus neutres. Il y a longtemps que dans un moment passager de sincérité, les plus acharnés champions de la neutralité en France ont admis que c'était un leurre et qu'on prenait parti, bon gré, mauvais gré.

Un maître peut-il expliquer l'origine des mondes sans prendre parti?

S'il accepte la thèse catholique, il mécontentera les partisans de l'évolution. Si lui-même est évolutionniste et s'en tient à l'éternité de la matière, comment pourra-t-il au cours de sa leçon ne pas blesser ses élèves catholiques?

Le problème de l'origine de l'homme ne lui offrira pas moins de difficulté.

Comment enseigner l'histoire sans prendre parti? Tenons-nous en aux derniers dix-huit siècles. Pouvons-nous en éliminer l'Eglise? Alors comment apprécier son rôle, son influence? Sur pareil sujet, le maître protestant pourra-t-il faire abstraction de sa personnalité protestante et donner un enseignement acceptable au catholique? Comment jugera-t-il la Réforme? L'attitude de la Papauté à l'égard de Luther, Calvin, Zwingle, Mélancthon?

Nous pourrions indéfiniment poser des points d'interrogation.

Personne n'a été neutre, personne ne l'est, personne ne le sera.

OUVREZ-LUI LA PORTE

Un synode protestant vient de se prononcer contre toute mesure qui rendrait plus facile au Canada l'obtention du divorce. Il n'a pas eu le courage et la logique de condamner tout simplement le divorce. Peut-être a-t-il encore la naïveté de croire qu'on peut tolérer une certaine mesure de divorce, l'accorder dans tel et tel cas et le refuser dans tel autre. Pourtant l'expérience des autres pays devrait dissiper cette erreur. Vous avez le cas de la France dont parlait M. Jean Guiraud dans un récent article sur *"La décadence de la famille"*. Naquet présenta le divorce *"comme le moyen tout à fait exceptionnel de rendre la liberté à des époux rivés l'un à l'autre par une union monstrueuse"*. Il fut bien entendu que ce divorce ne serait prononcé que dans des cas forts rares. Tout comme au Canada. On objecta à Naquet qu'il ouvrait tout simplement la porte à l'union libre. Il se récria et soutint qu'on calomniait sa réforme. Quelques décades ont suffi à démontrer que ses adversaires avaient raison. *"Le tableau du recensement que nous avons sous les yeux"*, écrit M. Guiraud, *"nous montre que le divorce s'est généralisé dans des proportions effrayantes et que* toutes les barrières *qu'on prétendait lui opposer pour l'endiguer tombent les unes sur les autres. Dans le premier semestre de 1921 on en a prononcé en France 15,567 contre 12,268 dans la même période de temps en 1920, soit 3,299 divorces de plus en six mois d'une année sur l'autre."*

M. Guiraud ajoute: *"Où irons-nous avec une progression semblable?"*

Le problème est d'autant plus inquiétant que le nombre des mariages va en diminuant. La proportion des divorces et des mariages qui avait été de 4 pour cent en 1920 est d'environ 7 pour cent en 1921. L'augmentation, constate M. Guiraud, suit une progression presque géométrique. *"A ce train-là,* poursuit-il, *en quelques années, on divorcera autant que l'on se mariera; ce sera l'union libre telle qu'elle règne dans le pays des Soviets."*

Ces chiffres sont pour la France. Nous pourrions en aligner de plus terribles pour les Etats-Unis. Dans certains états américains il est presque aussi facile de divorcer que de s'acheter une chemise. Il n'est pas rare de rencontrer des gens qui ont divorcé quatre ou cinq fois et souvent plus. Aux Etats-Unis, comme en France, le divorce ne devait s'appliquer que dans des cas rares. Il n'a pas tardé à devenir de la prostitution légalisée, de l'accouplement pur et simple et qui cesse au bon plaisir des bêtes humaines accouplées. Dans l'échelle des valeur morales... plutôt des turpitudes morales... le divorce doit être mis au niveau de la prostitution. De la pourriture légalisée, admise par notre prétendue civilisation, n'en est pas moins de la pourriture.

SIR HARRY LAUDER

On câble d'Ecosse qu'un Ecossais en vedette vient d'attaquer le répertoire du pitre Lauder, auquel les gens d'Amérique font un si cordial accueil, chaque fois qu'il vient de ce côté-ci de l'Atlantique débiter ses farces, avec tant de sérieux que bon nombre de nos Canadian Clubs *l'ont invité à pérorer dans leurs réunions périodiques sur les questions impériales. "Presque tout le répertoire de Lauder est de la camelote et dans cinquante ans on ne se rappellera plus de rien de tout ce qu'il chante... Si les gens veulent du folklore écossais, qu'ils retournent à Burns et laissent Lauder de côté", dit son critique. On a fait Lauder chevalier, il s'appelle officiellement sir Harry Lauder, il a obtenu ce titre parce qu'on a cru que son répertoire était du pur folklore écossais. A en croire le reproche qu'on lui fait aujourd'hui, ce n'est qu'un farceur et un marchand de camelote. On pouvait s'en douter, rien qu'à prendre la peine de lire ses prétendus discours sérieux. Les Canadiens français, qu'il a jadis bassement insultés, en passant au Canada, sauront plus que jamais à quoi s'en tenir sur son vrai mérite."* — G. P. (Le *Devoir*.)

Ce n'est pas la première fois que nos compatriotes anglo-canadiens ont pris une vessie pour une lanterne. Cela les juge.

CANDIDAT DES JESUITES

Nous pouvions lire dans nos quotidiens de Winnipeg, au milieu de leur incroyable pêle-mêle d'informations fantaisistes sur la politique du regretté Benoît XV et les dissensions qui existeraient au sein du Sacré-Collège, que les Jésuites avaient décidé de ne pas avoir de candidat à la succession de Benoît XV. Ceci inspire au *Devoir* un commentaire au point, intitulé: *"Sur une légende"*. Nous le citons parce qu'il importe de toujours opposer un antidote au poison distillé par notre presse quotidienne prétendue impartiale et bien informée.

"Des journaux ont mis en vedette une prétendue entrevue du général de la congrégation des Jésuites au Populo Romano, *selon laquelle le R. P. Ledochowski aurait déclaré que son ordre n'a pas l'intention de mettre sur les rangs, au conclave de cette semaine, un candidat à la papauté. "L'élection du pape se fera comme si nous n'existions pas", fait dire cette entrevue au R. P. Ledochowski. En fait, cette entrevue est suspecte, pour ne pas dire fausse, ou on a déformé les paroles du général des Jésuites. La vérité, c'est que les Jésuites ne mettent jamais de candidat à la papauté, que l'élection du pape s'est toujours faite sans que les Jésuites y interviennent et qu'il n'y a, pour prendre au sérieux les paroles faussement attribuées au R. P. Ledochowski par un journal italien, et répandues par toute la presse mondiale, que les gens qui s'imaginent que l'Eglise est dominée par les Jésuites. C'est là une légende montée par les ennemis des Jésuites et de l'Eglise; et ceux de nos journaux qui ont pris cette entrevue de Rome au sérieux et l'ont mise en vedette ont fait le jeu des adversaires de l'Eglise et de l'ordre des Jésuites en accréditant une légende mensongère."*—G. P.

La période du vote triple dans ce concours commence

Une belle chance est offerte aux nouveaux candidats qui veulent entrer en lice. Voici la meilleure offre de votes du concours Elle ne se reverra pas

Nous appelons, cette semaine, l'attention de nos lecteurs aux pages 5 et 6, où nous annonçons que dès samedi, le 11 février, notre grand concours d'abonnements entre dans la période de vingt-quatre jours durant laquelle nous donnerons un vote triple à tous les candidats qui nous enverront des abonnements ou des réabonnements. Comme ceci est le meilleure offre de tout le concours et qu'elle ne se reverra pas, il est certain qu'elle sera un stimulant pour tous les candidats. Ceux qui entendent gagner le premier grand prix, un magnifique auto touriste Chalmers, vont travailler d'arrache pied durant cette période afin d'assurer la réussite de leur compagne. La période du vote triple se terminera le 6 mars, à 9 p.m.

La lutte ne fait que commencer.

La véritable lutte ne fait que commencer. Nous publions dans ce numéro les noms des candidats mis en nomination jusqu'à samedi-soir. Nul doute que les lecteurs s'intéresseront à la lecture de cette liste de noms et chacun se choisira dans cette liste un candidat qui sera son favori. Il est certain que l'on surveillera de semaine en semaine les progrès des candidats. L'annonce que l'on accordera un vote triple pour tous les abonnements et réabonnements, durant cette période, aura sans doute pour effet d'amener en lice de nombreux nouveaux candidats.

Un candidat qui entre maintenant en lice a autant de chances de gagner que ceux qui sont déjà du concours, car il lui suffira de peu d'efforts pour obtenir les abonnements nécessaires qui lui permettront de se mettre sur un pied d'égalité avec les autres. Avec l'offre du vote triple, un an d'abonnement donne 3,000. Un abonnement de cinq ans vaut 75,000 votes. A la vérité il se peut fort bien que le gagnant du premier prix soit un candidat mis en nomination durant l'offre du vote triple. Vous serez surpris des résultats du vote triple surtout si vous obtenez des abonnements de trois, quatre et cinq ans.

Sans doute la plupart des candidats visent surtout à gagner les premiers prix, mais il en est un bon nombre qui sont entrés en lice surtout dans le but d'accroître la circulation de ce journal et de la faire pénétrer dans toutes les familles catholiques. C'est pourquoi les abonnés actuels devront se montrer très accueillants pour les candidats. Chaque abonné devrait non-seulement découper le coupon de 50 votes et le remplir, mais il devrait aussi renouveler son abonnement et en faire donner crédit à son candidat favori.

Plusieurs nouveaux candidats sont entrés en lice au cours de la semaine dernière, spécialement de districts en dehors de Winnipeg. Comme ces candidats ont un excellent territoire où travailler, il n'y a aucun doute qu'ils feront une lutte efficace. Ils comprennent la chance qui leur est offerte et n'entendent pas la laisser échapper.

Ce concours est une très grande entreprise. Ce n'est pas une bagatelle pour un journal hebdomadaire que de donner des prix et de l'argent pour une valeur de $7,000. N'importe! Vous allez assister à un grand concours. Le journal n'en retirera peut-être pas grand profit financièrement, mais il en sera tout autrement de plusieurs des candidats.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES FEMININS

En se constituant en fédération, les ouvriers catholiques invitèrent les syndicats féminins à se joindre à eux et nommèrent un comité pour étudier ce projet d'union. D'après des statistiques apportées par Mlle Gérin-Lajoie à la Semaine sociale de Québec, au mois d'août dernier, sur 9,400 ouvrières syndiquées dans tout le Canada, il y en a 2,800 qui font partie d'associations exclusivement catholiques. Elles sont enrôlées dans la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans l'Association féminine des Trois-Rivières, dans les syndicats féminins de Sherbrooke, dans les syndicats féminins fondés par le Conseil des syndicats catholiques et nationaux de Montréal et de Québec. Il n'y a, dans tout le Canada, que 3 pour cent des travailleurs qui fassent partie d'une association ouvrière. Comme le disait Mlle Gérin-Lajoie, "l'organisation syndicale des femmes présente de particulières difficultés. Préjugés, éducation, coutumes établies, surtout chez nous, contribuent à entretenir une opposition latente contre le syndicalisme... Pour engager notre population féminine à participer aux oeuvres syndicales, qui sont à [illegible] titre des oeuvres charitables, ce n'est pas trop de toute l'autorité des voix religieuses." Et cependant, ajoutait la conférencière, l'ouvrière a bien besoin de se protéger, car les conditions du travail féminin sont souvent déplorables dans notre pays. "Nos salaires féminins, nos conditions de travail et de moralité, notre instruction professionnelle féminine ont singulièrement besoin d'être améliorés." Il est donc à souhaiter que l'idée syndicale fasse son chemin parmi nos ouvrières.

L'oeuvre accomplie jusqu'ici par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est bien de nature à encourager la diffusion de l'organisation des travailleurs. Fondée en 1907, cette association groupe diverses sociétés de bienfaisance et quelques syndicats professionnels. Elle a son organe mensuel, la **Bonne Parole** et son secrétariat permanent. Elle unit ainsi les dames patronnesses de nos principales oeuvres de charité, les membres des cercles d'études pour dames et jeunes filles, les oeuvres du Foyer, une vingtaine de comités paroissiaux chargés des oeuvres de bienfaisance dans leur paroisse, et cinq associations professionnelles: celles des institutrices catholiques, des employées de manufacture, des employées de magasins, des employées de bureau ou de téléphone, des femmes d'affaires. Ces syndicats professionnels sont des sociétés autonomes, "fondées par la Fédération, il est vrai, mais n'ayant plus de commun avec elle que le lien fédératif".(1) Le but qu'on s'y propose est de "défendre les intérêts professionnels de la femme qui travaille, de développer sa valeur personnelle et de la préparer à l'accomplissement intégral de sa mission, dans la famille et dans la société." Les diverses associations ont établi de nombreux cours de sciences commerciales ou d'enseignement ménager adaptés aux besoins de leurs membres; elles ont des caisses de secours, des bureaux de placement et les soins gratuits d'un médecin. Malgré le nombre relativement restreint de leurs membres (1,572) dont 1,200 pour la seule association des employées de manufacture), elles ont fait plusieurs démarches qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur des abus dont souffraient les travailleuses et obtenu des améliorations appréciables. Ce sont elles qui, aujourd'hui, représentent les ouvriers catholiques dans Montréal, et un peu dans toute la province. Dans l'intérêt général des travailleuses, il faut donc souhaiter que ces associations s'étendent et se fortifient de plus en plus.

Le bien particulier des ouvrières n'y est pas moins intéressé. Le groupement, en effet, est pour elles une protection, un stimulant à se perfectionner dans leur profession, une occasion d'introduire dans leur vie un esprit d'apostolat qui contribue grandement à les anoblir et à les rendre meilleures. L'expérience du passé nous laisse entrevoir ce que de telles associations pourraient faire pour la sauvegarde de nos jeunes filles, si elles étaient plus répandues. En s'y intéressant, en leur accordant leur sympathie, en leur recrutant des membres les associés de l'Apostolat de la Prière travailleraient au relèvement professionnel et social de la Canadienne française. L'oeuvre est trop importante pour être sacrifiée à l'insouciance ou à la phobie d'un féminisme de mauvais aloi.

(1) La Bonne Parole, mai, p. 10. Rapport de Mlle G. Le Moyne au dernier congrès de la Fédération, en avril 1921.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur,

La Liberté, Winnipeg.

Cher monsieur,

Relativement à votre article de rédaction dans votre journal en date du 10 courant au sujet de l'assurance-feu sur les bâtisses des Révérends Pères Trappistes à Saint-Norbert,

Vous faites mention qu'une compagnie ou un bureau d'assurances aurait écrit aux Révérends Pères que dorénavant on ne ferait plus affaire avec les institutions catholiques.

Comme vous ne faites pas mention du nom de la compagne d'assurances en question, nous désirons, par l'entremise de votre journal, mettre vos lecteurs au courant du fait que notre bureau n'est aucunement intéressé dans les dites assurances, ne sachant même pas où elles sont placées. Bien au contraire, notre bureau a toujours sollicité les assurances des institutions religieuses et n'a jamais eu occasion de changer de programme à ce sujet.

Nous croyons que vous auriez dû reproduire la lettre en question en entier, donnant le nom de la compagnie afin que les catholiques en général, comme assurés, évitent de faire affaire avec cette compagnie et que les agents aussi pourraient éviter les relations habituelles entre bureaux d'assurances. Veuillez nous croire,

Vos très dévoués,
J.-A. Hébert & Cie, Ltée.
Par J.-A. Hébert.

Celui qui attaque la Vérité est comme un fou qui jette de la boue contre le soleil. Le soleil n'est pas atteint et le fou se salit.

Le Français a besoin de la religion plus que tout autre homme. S'il en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé. — J. de Maistre.

Les pays deviennent de grands brigandages quand on chasse la justice. — Saint Augustin.

FEUILLETON DE LA "LIBERTE" No24

Entre Deux Ames

PAR

M. DELLY

(Suite)

Quand ses paupières se soulevèrent de nouveau, elle vit qu'ils étaient arrêtés au milieu de la route. Et la voix de Valderez s'éleva, très gaie...

— Que vois-je la! Elie, votre cravate est de travers! Mon pauvre ami, qu'est-il donc arrivé?

Il eut un joyeux éclat de rire.

— Simplement que j'ai envoyé promener Florentin, qui m'impatientait aujourd'hui, car je savais que vous m'attendiez et je ne voulais pas vous faire manquer l'heure de la messe. Or, il n'avait pas achevé de fixer ma cravate convenablement, et moi je n'y ai plus pensé.

— Attendez que je vous arrange cela. Vous allez perdre votre réputation d'élégance [illegible] mari!

— A moins [illegible] ne paraisse, au [illegible] une aimable [illegible] qu'ils s'empresseront [illegible] Qui leur ferait adopter [illegible] les plus saugrenues [illegible] fait. Merci, ma chérie. [illegible] une adresse qui ferait [illegible] Florentin lui-même, le modèle des valets de chambre cependant.

Il prit [illegible] de la jeune femme, les baisa [illegible] puis tous deux s'en allèrent le long de la route semée de feuilles [illegible] dans la lumière [illegible] le soleil d'automne.

Et Roberte les regardait, en comprimant [illegible] coeur qui battait désordonnément [illegible] s'en allaient dans tout l'envol de [illegible] bonheur... Et elle n'était plus [illegible] épave, de laquelle [illegible] demain.

[illegible] regardait tout à l'heure, cette Valderez qui triomphait là où toutes [illegible] échoué! Qu'il devait être [illegible] être aimée de lui!... aimée [illegible] surtout!

Une [illegible] désespoir et de fureur l'agitait [illegible] à marcher à travers [illegible] à ce que, à bout de [illegible] elle reprit le chemin de [illegible]

— M. le marquis de Ghiliac vient d'arriver [illegible] attend Madame la baronne dans le petit salon, dit la femme de chambre qui lui ouvrit.

Elle eut un sursaut de stupéfaction. [illegible] jamais venu la voir en [illegible] jours de réception. Il [illegible] raison grave l'amenât...

Et Roberte songea aussitôt:

— [illegible] lui aura raconté ce que [illegible] avais dit, et il vient me faire des reproches.

Un [illegible] frisson d'effroi la secoua à la pensée d'affronter l'irritation trop [illegible] cet homme qui avait la réputation d'être impitoyable.

Elle s'arrêta un long moment, la main sur le bouton de la porte. Enfin, elle ouvrit et s'avança lentement au milieu du salon.

M. de Ghiliac se tenait debout devant [illegible] fenêtre. Il se détourna et [illegible] sur elle ces yeux [illegible] que redoutaient tant [illegible] encouru son mécontentement.

[illegible] vous dire quelque chose, [illegible] t-il froidement.

[illegible]

[illegible] ent... je suis à [illegible] Asseyez-vous, Elie...

[illegible] geste.

[illegible] Quelques mots suffiront [illegible] vous doutez [illegible] motif qui m'amène [illegible]

— Ma [illegible] tu tout!

[illegible] avec moi, c'est [illegible] comprenez que je [illegible] chercher la cause [illegible] ble de ma femme, [illegible] que votre mine [illegible] et l'air gêné de [illegible] je suis entré dans le petit salon de la Voglerie. Valderez m'a tout appris. Vous ne vous étonnerez donc pas que je vous prie, madame de ne plus paraître chez moi.

Le visage empourpré de Roberte blêmit soudainement. Pendant quelques secondes, elle regarda Elie avec des yeux dilatés, comme une personne qui ne comprend pas.

— Vous... me fermez porte? dit-elle enfin, d'une voix rauque.

— Vous faisiez depuis quelque temps tout ce qu'il fallait pour cela. Cette odieuse méchanceté n'a été que le couronnement de vos manoeuvres perfides. Ne vous en prenez qu'à vous de ce qui arrive.

Il fit un pas vers la porte. Mais elle s'avança et posa sa main sur son bras.

— Elie, ce n'est pas possible! Vous n'allez pas faire finir ainsi une amitié de tant d'années! J'ai eu tort, je le sais, j'ai été mauvaise... mais vous n'ignorez pas pourquoi?

Sa main tremblait et une supplication humble et passionnée s'exprimait dans son regard.

M. de Ghiliac s'écarta d'un mouvement hautain.

— Je n'ai pas à le savoir, madame. Je ne considère que le fait, qui aurait pu occasionner une souffrance à ma femme, si elle ne m'avait accordé sa confiance absolue. Elle vous pardonne, mais moi, non, et tous les rappels d'une amitié, qui fut d'ailleurs toujours de ma part assez banale, ne changeront rien à ma résolution.

Il sortit après un bref salut... Et Roberte demeura au milieu du salon, anéantie, les joues en feu, croyant voir encore sur elle ce regard de mépris altier qui s'y était arrêté pendant quelques secondes.

M. de Ghiliac, en quittant la Reynie, avait pris un raccourci qui l'amena à une des petites portes du part. Il gagna de là les jardins, dans l'intention d'aller visiter ses serres. L'exécution qu'il venait de faire ne lui avait procuré que l'émotion désagréable éprouvée par tout gentilhomme lorsqu'il se voit dans l'obligation de donner une leçon un peu dure à une femme. Et encore était-elle atténuée par le profond ressentiment qu'il gardait contre Roberte pour avoir tenté de faire souffrir Valderez.

En arrivant près d'une des serres, il se croisa avec sa mère qui en sortait, quelques fleurs à la main. Le pli d'irritation qui barrait le front de la marquise s'effaça à la vue d'Elie.

— Vous n'avez donc pas fait de promenade à cheval, ce matin? dit-elle en lui tendant sa main à baiser.

— Non, j'ai fait le piéton, aujourd'hui. Le bois de Vrinières était délicieux, par cette fraicheur. Vous venez de choisir vos fleurs?

— Oui... mais je désirais surtout un iris rose, et j'ai dû constater qu'il n'en restait plus un seul. Germain m'a dit que Valderez les avait tous fait cueillir ce matin pour l'église. Cela m'a fort étonnée, car vous ne permettez guère que l'on dévalise ainsi vos plantes rares.

Elle s'essayait à parler d'un ton calme, mais sa physionomie déclarait malgré tout quelque chose du mécontentement qui l'agitait.

Il riposta tranquillement:

— Oui, il y a une fête à l'église, demain. Valderez est absolument maîtresse d'agir comme il lui plaît, en cela comme en autre chose, et elle sait beaucoup mieux que moi la meilleure manière d'employer ces fleurs. Si vous tenez à ces iris, ma mère, vous n'avez qu'à les lui demander; elle n'a pas dû les faire porter encore au presbytère.

— Non, merci! je m'en passerai, dit-elle sèchement.

Elle se dirigea vers une allée conduisant au château, et M. de Ghiliac au lieu d'entrer dans la serre, se mit à marcher près d'elle.

— J'ai une petite communication à vous faire, ma mère, dit-il d'un ton froid. Vous avez été témoin des misérables insinuations de Mme de Brayles à ma femme avant-hier. Vous ne vous étonnerez donc pas que je l'aie priée de ne plus remettre les pieds chez moi.

Mme de Ghiliac eut un léger mouvement de stupéfaction.

— Vous avez fait cela, Elie!... pour Roberte que vous connaissez depuis si longtemps?

— Je l'aurais fait pour ma soeur elle-même, si elle s'était permis de chercher à me salir aux yeux de ma femme, dit-il durement. Et je tiens à ce qu'on sache bien que toutes les manoeuvres tendant à nous détacher l'un de l'autre, complètement inutiles d'ailleurs, ne seront jamais tolérées par moi.

Les mains de Mme de Ghiliac frémirent et une teinte pourpre monta à ses joues.

— [illegible] Elie [illegible] vous donc que l'on en veuille ainsi à l'union de votre ménage? dit-elle en essayant de prendre un ton misérieux [illegible] Je ne nie pas que Roberte, aveuglée par sa passion pour vous, n'ait été un peu loin, mais Valderez est assez intelligente et vous connaît suffisamment maintenant pour ne pas accorder créance à des racontars de ce genre.

— Oui, elle me connaît "maintenant". Mais il n'en était pas ainsi le jour de notre mariage.

Le regard éperdu de Mme de Ghiliac rencontra celui de son fils. Et elle comprit qu'il savait tout.

— Que voulez-vous dire? murmura-t-elle presque machinalement.

— Vous ne l'ignorez pas, ma mère, et il est préférable, à cause du respect que je vous dois, de ne pas nous étendre sur ce point. Je tiens seulement à ce que vous sachiez que Valderez ne m'a pas révélé la personnalité de celle qui lui a si bien présenté d'avance son mari, et que c'est moi qui l'ai devinée aussitôt, car j'avais déjà l'intuition de vos sentiments à l'égard de ma femme. Si l'exemple de celle-ci me rend un jour moins imparfait, j'essayerai d'oublier. Jusque-là, je me souviendrai toujours que ma mère a tout tenté pour me séparer d'une jeune femme, coupable seulement d'être trop belle, trop délicieusement bonne, trop apte à faire de moi un homme heureux et un homme utile.

— Elie! balbutia-t-elle d'une voix étouffée.

— C'est fini, ma mère! dit-il du même ton glacé. Je ne dois pas en dire davantage. Vous serez toujours chez vous ici, pourvu que vous compreniez que toutes les intrigues autour de Valderez doivent cesser complètement.

Il s'inclina et revint sur ses pas, se dirigeant de nouveau vers les serres.

Mme de Ghiliac se remit en marche, machinalement. Les paroles de son fils bourdonnaient toujours à ses oreilles. Sous les apparences correctes d'Elie, elle avait senti quelque chose qui ressemblait fort à du mépris. Et une souffrance soudaine l'accablait, — souffrance faite d'humiliation, de sourde fureur contre Valderez, de douleur aiguë à la pensée qu'elle s'était à jamais fermé le coeur de son fils.

Déjà, depuis quelque temps, elle avait remarqué sa froideur plus accentuée. Et hier soir surtout... Elle avait eu l'intuition qu'il s'était passé quelque chose, dès qu'elle les avait vus entrer tous deux, à l'heure du thé, si gais et si radieux. Le duc de Versanges lui avait même fait observer en souriant: "Je crois que plus ils vont, plus ils sont en lune de miel, ces deux jeunes gens-là!"

C'était exact. Tout ce qu'elle avait tenté, dans sa crainte jalouse, aboutissait finalement au triomphe de cette Valderez haïe. Et quel triomphe complet, absolu!

Elle s'écarta tout à coup d'un mouvement brusque et prit une allée transversale. Là-bas, elle venait d'apercevoir Valderez qui arrivait, tenant par la main Guillemette et causant gaiement avec son frère Roland, tandis que derrière eux trottinait Benaki. Mme de Ghiliac se sentait en ce moment incapable de se trouver en face d'elle de rencontrer le regard rayonnant de ces yeux incomparables qui avaient si complètement ensorcelé Elie. Et elle s'éloigna, l'âme ulcérée, tandis que parvenaient à ses oreilles un joyeux éclat de rire de la jeune femme et cette phrase apportée par le vent:

— Je le demanderai tout à l'heure à ton papa, Guillemette, je te le promets.

Ah! oui, elle pouvait lui demander tout, tout! Cette fois, Elie de Ghiliac avait trouvé plus fort que lui, en cette jeune femme devant laquelle capitulait son orgueil, et s'inclinait sa volonté impérieuse.

* * *

Vers l'aproche de Noel, Elie et sa femme, après un court séjour à Paris, gagnèrent le Jura avec Guillemette Les Hauts-Sapins, qui avaient vu partir Valderez brisée par l'angoisse, la revirent épouse heureuse entre toutes. La vieille Chrétienne faillit tomber de son haut dvant ce résultat inattendu d'une union entourée des plus néfastes présages. Cet époux modèle, ce beau-frère affectueux et charmant était-il bien le même homme que le fiancé si froid qui avait enlevé Valderez de Noclare aux Hauts-Sapins?

Et pourtant, la neige est tombée le jour de leur mariage! murmura la vieille servante en les regardant s'en aller pour quelque promenade tendrement appuyés l'un sur l'autre.

Chrétienne ne devait pas être la seule à s'étonner. Peu à peu, sous la douce influence de cette compagne à l'âme charmante, Elie devenait un autre homme. La haute société mondaine le vit, avec stupéfaction, s'occuper d'oeuvres sociales et religieuses.

Cette intelligence supérieure, ce charme irrésistible, qui avaient fait du marquis de Ghiliac l'idole du monde, lui servaient à conquérir les déshérités de l'existence, vite séduits par la grave bonté et la générosité délicate de ce grand seigneur toujours affable et simple à leur égard. Discrètement, et sans [illegible] laisser devant l'insuccès et [illegible] Valderez et lui multi[illegible] dans la cha[illegible] pour toute chose. [illegible] l'image du ménage [illegible] marquise de Ghiliac, [illegible] avec bonne grâce, mais sans enthousiasme, aux obligations mondaines nécessitées par son rang, était donnée en exemple aux jeunes personnes par les mères de famille sérieuses.

— Bah! tout cela ne durera pas! disaient certaines gens, qu'irritait ce [illegible] sur la paix du foyer [illegible] sur [illegible]

[illegible]

Le duc [illegible] qui enten[illegible] propos [illegible] après [illegible] avait à [illegible] de Ghiliac [illegible] éclat, si simple ou [illegible] habituellement. Valderez venait d'endormir le tout petit Gabriel, dont la naissance avait porté à son comble le bonheur d'Elie. Assis près de sa femme, la main posée sur la chevelure de Guillemette, blottie contre lui, M. de Ghiliac contemplait son fils.

Aux paroles du vieux duc, il leva les yeux vers Valderez: les deux époux échangèrent un sourire de tendre confiance, un long regard d'amour. Puis se tournant vers son oncle, M. de Ghiliac dit gaiement:

— Laissez-moi, mon cher oncle, vous répondre par cette seule pensée de Mme Swetchine: "Les roses humaines blanchissent, elles ne se fanent pas."

FIN



FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 1

LOUIS

PAR

PIERRE LHANDE

I

L'EQUIPEE

Ce soir-là, les mauvais drôles du faubourg populeux de Cuarenta Fanegas, à Madrid, venaient d'imaginer le jeu le plus amusant du monde. Cela laissait à mille lieues en arrière les batailles de Maures, les chasses au sanglier, voire même les classiques et toujours passionnantes courses de taureaux.

C'était l'heure où les ménagères de la banlieue regagnaient leurs foyers, en portant sur la tête, dans un cabas, ou un mouchoir noué par les bouts, les provisions qu'elles avaient achetées à la capitale. Blottis derrière les hautes bornes d'un carrefour, les gamins les attendaient. Et quand une pauvre vieille, ou une petite servante, venait à passer, son fardeau sur le front, le vaurien posté à l'angle le plus rapproché la piquait vivement au cou, avec une longue baguette bien aiguisée. Prise à l'improviste, la porteuse jetait un grand cri et, neuf fois sur dix, laissait choir sa corbeille. Alors, comme une nuée de moineaux effrontés, les petits vagabonds s'éparpillaient bruyamment pour se rejoindre à une courte distance et contempler de là, avec force lazzis, le désespoir, ou la fureur, de leur impuissante victime.

Les méchants galopins en étaient déjà à leur troisième prouesse, quand l'un d'eux, un petit moricaud, habillé d'une culotte trouée aux deux genoux et d'un gilet rouge rapiécé de noir, s'écria en battant des mains:

— Bravo! voilà le Parisien!

Par une des mauvaises ruelles de ces quartiers louches, un petit garçon de onze à douze ans, essoufflé, le teint ardent sous la peau mate et brune, courait, en effet, pour rejoindre la bande des jeunes apaches. Sa mise élégante et l'extrême finesse de ses traits juraient singulièrement avec la tenue débraillée et les allures grossières des autres enfants. Il portait un joli complet de drap gris. Les revers du veston encadraient l'étroite bande rouge de la cravate qui descendait du col haut sur un plastron brodé. Le pantalon très court et les chaussettes très basses laissaient libre jeu aux genoux ronds, aux mollets fermes et hâlés. L'enfant allait tête nue et le vent de la course faisait bouger légèrement sur son front une petite houppe blonde.

— Tu arrives au bon moment, Parisien! cria le gamin au gilet rouge. C'est à mourir de rire. Tu vas voir!

— Quoi, fit le nouveau venu. Un nouveau jeu? Moi, j'étais venu pour jouer aux taureaux, aujourd'hui! Et, tiens, j'ai même porté des allumettes pour donner les banderillas de feu à ce fainéant de Pepe Batata qui ne voulait plus foncer la dernière fois!

— Oui, oui, les banderillas de feu à Pepe! crièrent plusieurs voix aiguës et rauques.

Mais l'un des jeunes chefs imposait silence:

— Taisez-vous, imbéciles! Nous aurons toujours le temps, une autre fois, de mettre le feu aux culottes de Batata; mais nous n'aurons pas tous les soirs retour du marché, avec les bonnes femmes portant leurs provisions d'oeufs sur la tête!

— D'autant plus, ajouta un grand, que nous ne pourrons plus renouveler la comédie! Si les sergents de ville apprennent notre invention, ils pourraient bien surveiller les carrefours, la prochaine fois!

— Mais à quoi jouez-vous donc? Vous ne me l'avez pas dit! fit observer, d'un air impérieux, le Parisien, dans le cercle des petits loqueteux qui le serraient, sans déférence pour ses bottines vernies et sa cravate de soie.

L'un des chefs de la bande expliqua, en deux mots, le manège. Un sourire délicieux retroussa le coin des lèvres rouges et fit saillir les joues mates du petit garçon. Ses yeux gris, teintés de glauque, luisirent et il eût un soubresaut:

— Oh! mais mieux que cela! Beaucoup mieux! Avec les allumettes!...

— Quoi?

— Eh bien? Mais... les banderillas de feu aux bonnes femmes!

— Oh! dans le cou! Oui! oui! oui!

Ce fut un délire. Les gamins bondissaient en tapant des mains pardessous la jambe. D'autres s'étreignaient, ou se soulevaient de terre, avec des transports. Les plus grands administraient des coups de pied joyeux aux plus jeunes.

Le Parisien, lui, se possédait. Les deux mains dans les poches de son veston, la tête fine un peu levée audessus du cercle des va-nu-pieds, les yeux clairs et souriants, il trahissait bien l'enfant de race, celui dont les ancêtres ont longtemps dominé, longtemps dirigé, vers un but d'eux seuls connu, les forces aveugles de la plèbe. De leur côté, les autres enfants semblaient l'entourer de prestige, mais beaucoup moins pour sa mise et ses manières que pour l'ascendant de son intelligence froide et pittoresque, de sa volonté sereine et têtue. On ne connaissait pas son nom et l'on ne s'en inquiétait guère: on l'avait surnommé "le Parisien" par besoin de coller une étiquette sur cette figure et à cause d'un accent particulier qui révélait, dans le petit Madrilène, un enfant d'origine étrangère. On ignorait également son domicile. Seulement, on lui avait entendu dire quelquefois qu'il lui avait fallu, pour rejoindre ses compagnons, traverser la Puerta del Sol et les nouvelles avenues des quartiers riches, à une bonne heure de Cuarenta Fanegas.

Quand l'enthousiasme fut un peu tombé, le Parisien déclara:

— Il me faudrait des bouts de fil de fer.

Et, avant qu'un seul de ses compagnons eût suggéré un plan pour s'en procurer, il ajouta:

— Vous en avez un bon morceau qui sert, là-bas, à fermer la barrière du jardin de Lola la Garbosa. Portez-le-moi.

— Ah! cuiche! dirent les enfants. Et la Lola qui est presque toujours dans le jardin, avec sa fourche!

— Vous avez peur? C'est bon. J'y vais.

Les yeux glauques eurent un rapide éclair de mépris:

— Toi, alors, prépare les bâtons. Tu vois, tu les fends, au bout, pour introduire la pointe du fil de fer. Il en faut deux.

Et le Parisien s'en alla d'un pas tranquille, presque indolent, dans la direction du jardin de Lola, à l'extrémité du faubourg.

Bientôt, les gamins le virent revenir, de son air tout naturel. Ses lèvres malhabiles s'essayaient à siffler une chanson. Il venait, en sautillant d'une dalle à l'autre, en écolier qui a du temps à perdre.

Les gamins, peu psychologues, jugèrent, du premier coup, qu'il avait échoué dans son entreprise. S'il avait réussi, on l'aurait vu, à coup sûr, revenir au pas de course et en brandissant de loin le fil de fer volé!

Aussi prompts à houspiller le chef malheureux qu'à acclamer dans ses coups de génie, ils lui crièrent:

— Hou! hou! tu as caponné! Lâche! Tu n'as pas su trouver le jardin de la Garbosa, hein? Et le fil de fer?

— Le voilà, dit simplement le petit garçon, en jetant par terre un cercle en fer rouillé. Maintenant, que ceux qui ont des doigts de bois me cassent de là deux petits morceaux. Moi, je me suis démoli les phalanges [illegible] briser cette pièce!

Et il tira de la poche de son veston la main droite qu'il avait enroulée dans un mouchoir de batiste, tout taché de sang.

— A voir, dit Pepe Batata, en se penchant avec intérêt.

— Tiens, bois!

Et le Parisien, d'un petit geste rapide, lui passa sur le nez sa menotte ensanglantée.

Il y eut de grands éclats de rire, tandis que Pepe, humilié dans ses démonstrations de pitié, s'essuyait la figure sur la manche jaunâtre de sa chemise.

Mais déjà un grand, dont l'épiderme était moins délicat, avait détaché du rouleau deux ou trois aiguilles de fer et les avait fixées dans les fentes des baguettes.

— C'est très bien déclara le jeune chef. Maintenant, faisons vite. Toi, le Homard, — il indiquait le gilet rouge, — tu viens avec moi pour tenir le feu.

Il désigna du geste deux autres gamins:

— Et vous, vous allez à l'autre borne. Le Bossu prendra la banderilla et le Chauve le feu. Tiens, des allumettes.

Les mauvais garnements se rapprochèrent du carrefour que jonchaient déjà quelques débris de poterie et des coquilles d'oeufs. Après un regard prudent sur la chaussée, le Homard et le Parisien, suivis de quelques autres, traversèrent la route pour se poster derrière la borne opposée.

Le Parisien dit en se gitant:

— Veine! J'ai vu, juste, une vieille qui arrive avec son panier! C'est tout à fait une haridelle à banderillas de feu! Allume!... Chauffé!... C'est bien!... Une autre allumette!.... Mais vite! le fer se refroidit!... Toi, Paco, est-ce qu'elle approche?

Paco, couché à plat ventre, dans l'ornière, allongea sa figure souillée de boue, où luisaient deux yeux d'un noir d'eau profonde:

— Elle est à vingt pas!

A vingt pas, en effet, une pauvre vieille, à la figure encadrée dans l'ovale d'un mouchoir de tête sombre, montait de la ville. Ses doigts de travailleuse portaient une alliance de cuivre, ornée d'une grosse verroterie jaune. L'une des mains soutenait l'anse du panier posé sur sa tête; l'autre, pendant le long du corps, portait les sandales. L'aïeule marchait pieds nus, pour être moins exposée à glisser sur les pavés.

Entre les mains du Parisien, le fil de fer se chauffait rapidement. A la quatrième allumette, il était rouge cerise.

A ce moment Paco souffla:

— Attention, elle est là!

La vieille femme arrivait, rasant les murs. Son ombre, la devançant de quelques pas, — car le soleil baissait derrière Madrid, — annonça son arrivée aux mauvais drôles. Alors, froidement, le Parisien écarta la baguette de la flamme, laissa la paysanne dépasser la borne d'un demi-pas et allongea vers sa nuque le bâton où brillait, d'un éclat sombre, la pointe de fer rouge.

Mais il y eut, derrière lui, un cri étouffé. Un petit bras exaspéré saisit le bras du Parisien et arrêta la satanique lancette. Et la vieille continuait maintenant sa marche, de son pas tranquille et fatigué.

Le petit garçon se retourna, interdit. L'enfant au gilet rouge était là, tout pâle, tenant encore entre ses doigts le tison de l'allumette consumée. Et il disait à mi-voix, prêt à pleurer:

— Ma grand'mère! C'est ma grand'mère!

Les paupières du Parisien battirent froidement. Ses lèvres minces eurent un plissement mauvais. Il dit, dans une intonation méchante de sa voix musicale:

— Et c'est pour cela que tu m'as empêché de faire le coup!

Il ajouta, avec un regard de mépris hautain sur la mine penaude du Homard:

— Imbécile, va!

Pendant ce temps, les autres gamins, qui avaient pris sagement de l'avance, pour fuir en cas de représailles, s'étaient rapprochés du Parisien et demandaient, avec anxiété, des explications sur l'échec de l'entreprise.

— C'est ce nigaud de Homard qui m'a arrêté le bras au moment où cette haridelle allait recevoir les banderillas de feu!

Il y eut, dans le groupe, des regards furieux. Un grand s'approcha du drôle au gilet rouge, lui mit son coude gauche sur la gorge et leva le poing en grognant.

— Et tout ça, pourquoi? continua le Parisien. Parce que bébé a reconnu sa petite mère-grand dans cette rossinante!

Mais le Homard, qui avait gardé jusqu'là son maintien déconfit, sauta, comme une panthère, sur son insulteur:

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT $10.00 EN PRIX

Elles épelleront: M-O-D-E-R-N A-U-T-O

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis dix lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront les mots: MODERN AUTO.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1



Une femme de tête

— Voyez-vous là-bas, cette jolie maison à deux étages?

— Oui, il y a un parterre et un jardin?

— Précisément. C'est mon ami Jos. Charpentier qui reste là.

— Cette maison lui appartient? Il doit être en moyens.

— Oui. Cette propriété est à lui et c'est un ouvrier comme moi ni plus ni moins. Son histoire est assez intéressante.

* * *

J'avais connu Jos. Charpentier dans le temps, aux Angus. Il y a bien de cela, dix, douze ans. C'était, ma foi, un garçon assez mou à l'ouvrage. Il prenait un coup, dépensait tout son argent et vivait au large, avec cela, galant homme quand il voulait, et ardent comme un coeur.

Or, voici qu'un printemps, il va se dénicher une femme du côté de Saint-Félix. Comment s'y prit-il? Je ne sais pas. Toujours est-il qu'il avait trouvé une perle et le bonheur de sa vie, parce que c'était une femme de tête. C'est un oiseau rare.

Voilà Jos. bel et bien marié, installé heureux en ménage. Cependant la lune de miel n'était pas encore à son dernier quartier qu'il s'aperçut à qui il avait affaire. On n'est pas femme de tête pour se mirer, pour se farder et pour papoter. Elle avait déjà son idée... et dans la tête, s'il vous plait. Ce n'était ni ci ni ça, il fallait et plus tôt que plus tard, acheter un bon terrain sur les nouvelles rues excentriques de la ville pour s'y bâtir une maison.

Elle ne voulait pas payer loyer pendant des années, déménager tous les printemps et n'avoir pas de véritable chez soi.

On ménagea, on économisa, on travailla. On se priva de salon, on se priva de piano, on se priva d'auto.

Jos. ne buvait plus et travaillait hardiment. Il fallait payer le terrain et couvrir les premiers frais de construction. Son beau-père, gros habitant, lui avança même quelques centaines de piastres.

Bref, quand naquit leur troisième enfant, un fort garçon qui commence à fréquenter l'école, ils étaient dans leur maison.

Elle ne s'était pas élevée comme par enchantement, leur maison: Jos. s'était mis courageusement au pic, à la pelle, à la hache, à la scie, au marteau. A part les dimanches, il n'avait pas chômé un seul jour. Tous ses samedis après-midi y avaient passé.

Souvent à la lumière prolongée des soirs d'été Jos. sciait, ajustait, clouait. Ils avaient pris logis non loin du chantier et la femme surveillait les travaux, encourageant son homme, soutenant son courage et son bras.

Quand il rentrait ces soirs-là, il lui semblait que sa femme l'aimait davantage. Il fallait voir les soins et les tendresses dont elle l'entourait.

La femme de tête était une femme de coeur.

* * *

La maison n'était pas complètement finie que, déjà, ils y entraient. Les voilà débarrassés du loyer, et installés chez eux.

Comme tout cela tombait bien: la crise du logement sévissait en ville et les loyers montaient toujours.

Il restait sans doute une dette sur la maison; mais la femme de tête était là. Elle avait toujours son idée... à la même place.

On allait louer le deuxième étage de la maison qui paierait déjà ses intérêts. Puis le jardin commencé l'an dernier, fournirait beaucoup cette année: il rapporterait même quelques profits.

Bêchage à part, le jardin c'était son affaire, à elle. Elle s'y connaissait... et la soupe et le raccommodage n'en souffriraient point.

Elle se promettait certains "carrés" de patates, d'oignons, de fèves et de salade qui lui en disaient long à l'avance.

Son pot-au-feu ne lui coûterait pas cher et avec quel orgueil elle posefait sur la table de famille le plat de légumes fumants: "Mange, c'est de notre jardin."

Elle avait même fait venir en cachette de chez son père quelques plants d'un petit tabac canadien qui était les délices de son mari, elle lui réservait une petite surprise.

Enfin, aujourd'hui, Jos. Charpentier est hors d'embarras. Sa maison est à lui. Il est chez lui. Il n'a même plus besoin de locataires. Le deuxième étage est pour les enfants; il sera bientôt passablement rempli.

Il travaille encore ferme; il a gardé de bonnes positions. L'aisance s'en vient peu à peu dans ce ménage d'ouvrier. La femme cultive toujours son jardin avec les enfants. Ce jardin, assez grand pour un lot à bâtir, j'ai voulu l'acheter dernièrement. Mes offres ont été refusées.

* * *

Tenez! voulez-vous que je vous dise une chose:

C'est faux, c'est archi-faux ce qu'on entend dire parfois:

"Deux coeurs et une chaumière suffisent au bonheur." Ca ne suffit pas, vous dis-je.

Deux coeurs ne suffisent pas; il faut au moins une tête.

Une tête pour deux ce n'est pas de trop.

Je répète souvent à mon grand garçon qui marche pour se marier:

Cherche une femme de tête et non pas une tête de femme.

—B. P. de l'Immaculée-Conception.

L'ART DE MAL ELEVER UN ENFANT

Non, chères lectrices, ce n'est ni un lapsus calami ni une de ces coquilles qu'il faille reprocher aux typographes.

C'est bien l'art de mal élever un enfant que je veux ici vous enseigner. C'est une note de lectures que je transcris pour vous.

Comme moi, vous savourerez cette spirituelle et mordante leçon de pédagogie familiale.

"Je suppose, écrit Laboulaye, à qui j'emprunte cette citation, je suppose que vous avez un enfant bien portant, intelligent, aimable et d'un bon naturel.

"Vous voulez en faire un petit être maladif, bête, égoïste et insupportable.

"La chose est facile, et voici la recette en trois formules:

"Pour avoir raison de cette belle santé, qui évidemment vous importune, bourrez-le de gâteaux et de friandises; couchez-le dans un lit trop mou et l'y étouffez sous des monceaux de couvertures et d'édredons; laissez-l'y faire, tout à son aise, la grasse matinée, bien au delà du temps nécessaire au repos; prenez garde qu'en courant, en jouant, en se servant de ses mains pour quelque exercice utile et viril, il ne développe ses muscles et fouette son sang; évitez-lui, selon le temps et la saison, le soleil et le vent, la pluie et la neige; tenez-le comme une plante de serre chaude, à l'abri du contact vivifiant de l'air pur, sous prétexte de lui épargner les rhumes et les engelures; et soyez tranquilles, vous réussirez bien vite à lui faire perdre ses belles couleurs et à le rendre souffreteux et cacochyme.

"Est-ce son intelligence à laquelle vous en voulez? Surchargez son cerveau encore fragile; exigez de lui des efforts d'application excessifs et prématurés; contrariez, en l'asservissant à mes méthodes rigides et en accablant sa mémoire de formules abstraites, l'essor naturel de ses idées; faites-en une machine à retenir sans comprendre, au lieu d'une personnalité toujours en éveil pour sentir et pour penser; étouffez sa curiosité naturelle sous l'amas des définitions, des distinctions et des analyses toutes faites, et faites-lui perdre l'habitude et le goût de voir, d'observer et de juger par lui-même les réalités qui l'entourent pour l'enfermer dans le monde mort des livres et le réduire à l'état d'un perroquet, répétant servilement, comme l'a dit André Chénier, ce que d'autres ont lu. Et soyez tranquille encore, vous aurez bientôt devant vous un pédant parfait, capable peut-être d'étonner les imbéciles par un vain cliquetis de mots et par le fatras d'une érudition stérile, mais incapable d'avoir une idée à lui et de sentir par lui-même. Il vous décrira au besoin, ainsi que le contait Bersot, en latin ou en français, en vers ou en prose, le chant du rossignol; il ne l'aura jamais entendu, ou, s'il vient à l'entendre par hasard, il ne saura pas le reconnaître.

"Soyez maintenant en admiration perpétuelle devant ce jeune prodige. Pâmez-vous devant ses gestes et ses reparties. Proclamez partout, et répétez-lui à lui-même qu'il est un petit modèle de grâce, de bon sens et d'esprit. Faites toutes ses volontés surtout, et dressez votre entourage à céder à tous ses caprices jusqu'à ne pas permettre que sa bonne, s'il en a une, lui refuse la lune quand il la demande. Faites, en un mot, qu'il se croie et qu'il se sente un personnage, le centre de tout ce qui gravite autour de lui. Et vous le verrez bientôt entiché de sa petite personne et plein de son importance, jusqu'à croire naïvement que tout lui est dû, et qu'il peut sacrifier impunément tout à son égoïsme."

JACQUES HERBE.

LE REPOS EN EGYPTE

La nuit est calme et chaude et le calme infini...
Roulé dans son manteau, le front sur une pierre,
Joseph dort, le coeur pur, ayant fait sa prière,
Et l'âne à ses côtés est comme un humble ami.

Entre les pieds du sphinx appuyée à demi,
La Vierge pâle et douce a fermé la paupière,
Et, dans l'ombre, une étrange et suave lumière
Sort du petit Jésus dans ses bras endormi.

Autour d'eux le désert s'ouvre mystérieux,
Et tout est si tranquille à cette heure en ces lieux,
Qu'on entendrait l'enfant respirer sous ses voiles.

Nul souffle... La fumée immobile du feu
Monte, ainsi qu'un long fil, se perdre dans l'air bleu...
Et le sphinx éternel atteste les étoiles.

ALBERT SAMAIN.

Evangile

DIMANCHE DE LA SEPTUAGESIME

(S. Matth., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous; je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Pauvre pilou

8 h. 30 du matin, à la porte de mon bureau, un tout jeune soldat qui piétine...

Pâle, les furoncles rouges dans une peau jaune, l'air si malheureux avec sa capote délavée, il m'attend sans me connaître, comme on joue sans conviction une dernière carte... Il est venu là, évidemment par carambolage.

— C'est vous... Monsieur le curé...?

— Oui, c'est moi... Et que désirez-vous..?

— Oh! ce que je désire!...

* * *

Le soldat lève les bras au plafond:

— Je désire... tout!..

— C'est beaucoup.

— Je m'explique mal!.. je suis marié...

— Quel âge avez-vous donc..?

— Vingt ans!..

Je ne cherche pas à concilier ces trois termes: vingt ans.. soldat et marié... D'ailleurs, il les aggrave aussitôt:

— Ma femme a dix-huit ans; elle est sans ouvrage, et elle attend un enfant. Aidez-nous en me trouvant un travail de bureau à faire le soir.

Je le regarde... Pauvre petit!... Il sue la tuberculose.. Comme il ferait bien mieux, le soir, de se reposer tout simplement!.. Et puis, quel enfant va-t-il avoir..?

Je prends son adresse, lui passe un petit billet, et il se sauve en courant car, à 9 heures, il doit être à son bastion.

* * *

Je suis écrasé d'occupations... Mais c'est un soldat, j'en aurai le coeur net.

En effet, l'après-midi, je m'arrange pour passer chez lui. Maison ouvrière, usée, mais propre. Une voisine m'indique le logement, au quatrième, porte 17, sur la cour. Je frappe...

La première impression est nettement mauvaise. Il est 3 heures, l'unique chambre n'est pas faite encore... Entassement de paquets, de boîtes de conserves vides, odeur fade de renfermé... Sur un carton à chapeau, un petit bocal avec deux poissons rouges dans de l'eau douteuse.

La jeune femme est en robe et blouse de soie; elle revient d'acheter une andouillette cuite et de la moutarde pour déjeuner.

Elle ne paraît nullement gênée, me répète ce que m'a dit son mari et qu'elle n'a pas d'autre robe à se mettre...

— J'aurais un peu de couture facile à vous offrir?

— Je ne sais pas coudre...

— Vous ne savez pas coudre!...

— Non, je suis plisseuse, et la mode ne nous favorise guère cette année.

— Alors... votre layette..?

— Mon mari va tâcher de m'en trouver une...

Un silence tombe entre nous deux.

Sur la table maculée où traînent des restes, j'aperçois une lampe à alcool; le petit poêle rouillé ne sert évidemment pas, et les repas s'achètent chez le charcutier. C'est elle qui qui reprend la conversation:

— Mon mari a travaillé comme auxiliaire à la Banque de France; il gagnait de bonnes journées. Maintenant, il est soldat...

— Et qui pourrait vous aider dans votre intérieur?

— Il y a maman... mais elle a des varices.

* * *

Pendant que j'y suis, je décide de passer chez la mère, laquelle est concierge dans une rue à côté.

Là, vision absolument différente.

Je trouve une brave femme, fatiguée mais qui a dû être solide et dure à la besogne. Au moment où j'arrive, elle achève sa vaisselle.

— Madame, je viens de voir votre fille.. Et je vous confie que l'impression est plutôt pénible... Pas d'ordre... pas propre... A 3 heures, elle venait seulement de chercher son déjeuner. Et elle est seule!... Comment s'en tirera-t-elle quand son enfant sera là..?

— A qui le dites-vous!..

— C'est vous qui l'avez élevée ainsi..?

— Oui... c'est moi... J'ai eu deux filles, et je les ai toujours gâtées. Je faisais la cuisine, lavais le linge, raccommodais, je m'occupais du ménage. Tout cela me paraissait tellement naturel!..

— Mais, pour vos filles, c'eût été aussi naturel...

— Oui, mais elles travaillaient dehors. Quand elles rentraient, elles ne faisaient rien à la maison.

— Ce n'est pas beaucoup!

— Elles lisaient des feuilletons, allaient au cinéma... C'était presque un principe chez elles de ne jamais m'aider, de peur que je m'y habitue.

— Et vous ne leur disiez rien..?

— Non... Vous savez..? les jeunes filles d'aujourd'hui ne sont plus les jeunes filles d'autrefois... J'avais peur que mes enfants ne me quittent, comme une de leurs amies au premier étage qui est partie à quinze ans... Vous entendez bien, Monsieur le curé..? à quinze ans!.. Si ce n'est pas une pitié!..

* * *

La mère s'essuie les bras et semble songeuse...

Sa petite loge est propre comme un sou neuf; les carreaux sont nets; les rideaux, blancs; les boîtes, rangées par taille, reluisent sur la cheminée; les portes d'une armoire de chêne sont une caresse à mes doigts.

— Et vous ne pourriez pas maintenant entraîner votre fille à mieux tenir son chez elle..? à faire un peu de cuisine..?

— C'est bien tard!...

— Pourtant, la nécessité est là... Et cette toilette!..

— Vous voyez tout très simple, Monsieur le curé... Cette toilette..? Eh bien! son mari aime les robes de soie...

— Même pour faire la vaisselle..?

— Que voulez-vous! Il a épousé une demoiselle... S'il la retrouve en pilou, j'ai bien peur!.. Vous me comprenez..?

* * *

Et je suis parti, pensant aux batailles perdues d'avance... aux maisons à l'envers... à tant de foyers devenus des taudis dans le genre de celui de cette jeune femme-là, et que nos grand'mères auraient excommuniés de leurs deux mains étendues...

Et, vraiment, je ne sais pas ce que je pourrai dire à ce soldat quand, demain, plus pâle et plus fatigué, il viendra chercher une réponse à mon bureau.

Pierre L'ERMITE.

— La "Croix", Paris.

Ne disons pas: Je veux sauver mon âme! Disons: Je veux sauver le monde! — Lacordaire.

On ne peut croire au Devoir sans croire en même temps à Dieu, à la liberté, à l'immortalité. — Jules Simon.

$7,000 DE BEAUX PRIX GRATUITS

VOTRE CHANCE

Devenez sans qu'il vous en coûte un sou le propriétaire d'un beau gros auto Touriste.

COMPRENANT

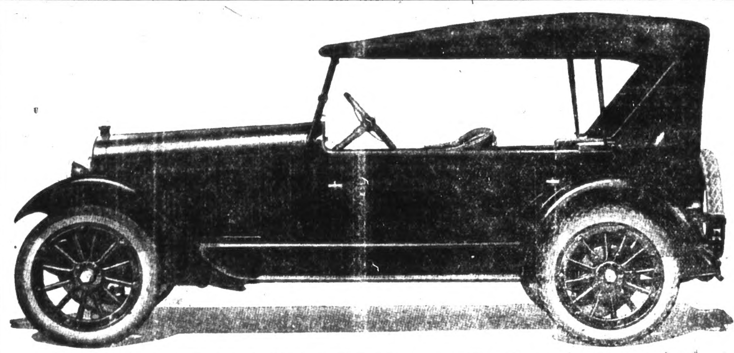
Un auto touriste Chalmers valant $2,150.00
Un auto touriste Maxwell valant $1320.00
Un auto touriste Ford valant $636.00
Un piano Weber valant $510.00

25 autres beaux prix de valeur et $1,000,00 en argent gratis
Entrez maintenant en lice et ayez-en votre part

NOTRE BUT

Un journal catholique dans chaque famille catholique de l'Ouest.

GRAND PRIX CAPITAL. Votre Choix: Un bel Auto Touriste Chalmers ou un Tracteur Stinson



AUTO TOURISTE "CHALMERS"

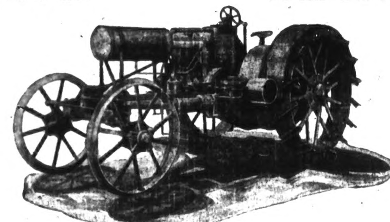
VALEUR $2,150

Ce magnifique auto a été acheté de la Williams Motor Co., Ltd, et peut être vu à leur salle d'échantillon, coin de l'avenue Portage est et de la rue Victoria. Il est du dernier modèle, pour 5 passagers. C'est un automobile qui donnera à celui qui le gagnera plusieurs années de plaisir et de service. Cette compagnie a des succursales à Regina et Saskatoon où on trouvera un double exact de cet automobile. Vous êtes tous invités à l'y aller voir. Ce prix extraordinaire sera donné au candidat qui obtiendra le plus de votes dans tout le concours.

MODELE 4-E

TRACTEUR STINSON

18 H.P. a la tirée — 36 H.P. à la courroie



Charpente toute d'une pièce, pas de boulons, pas de rivets qui puissent relâcher; moteur en travers, poulie de courroie directement actionnée par l moteur, sans engrenages; devant ajustable; durant labour, la roue de fin peut être fixée dans le sillon au centre pour le travail de route ou à côté du grain quand le tracteur traine des moissonneuses. Le modèle à quatre roues permet aussi de placer la roue dans le sillon, cela dispense d'un gouverneur. On a accès à toutes les parties; pas de coussinets à ajuster excepté ceux de la bielle. Tout est enfermé et fonctionne dans l'huile.

Assemblage complet d'engrenages, le couvercle peut être enlevé en deux minutes seulement en relâchant deux boulons; moteur "STINSON-BEAVER" avec lequel nous fournissons avec succès la force motrice au séparateur; cylindre avec bon surplus de force. Nous employons des rouleaux Hyatt alignés à l'aide d'une machine spéciale, ce qui rend leur alignement précis.

"Washer" à air breveté. Le moteur brûle sans fumée de la kérosène soit au travail, soit au repos. Cela vient de notre "washer" breveté. Rapidité de la bour; trois milles à l'heure. Carburateur Kingston et MAGNETO DIXIE, connus de tous. Engrenage à large face. Seulement quatre, ce qui veut dire deux réductions; aucun engrenage exposé au sable ou à la poussière, mais tous fonctionnant dans de l'huile.

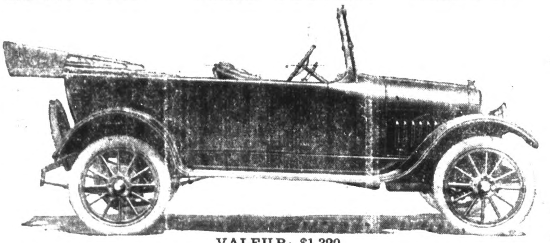
Garantie du manufacturier et non pas d'un concessionnaire. Le tracteur qui donne réellement satisfaction à votre voisin.

LE TRACTEUR QUI FERA LA MEME CHOSE POUR VOUS.

"FAIT POUR REPONDRE AUX EXIGENCES D'UN CERTAIN TRAVAIL ET NON PAS POUR SE VENDRE A TEL PRIX EN CONCURRENCE D'AUTRES TRACTEURS"

Le gagnant du premier prix peut à son choix prendre le "Chalmers" ou le "Stinson"

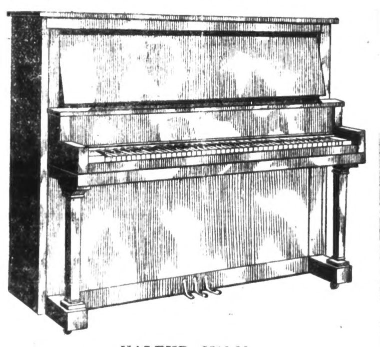
2ème Prix — Auto Touriste "Maxwell"



VALEUR: $1,320

Cet auto aussi a été acheté de la Williams Motor Co., Ltd., et on peut le voir aux salles d'échantillon de Winnipeg, Regina et Saskatoon. Cet auto sera donné au second candidat qui obtiendra le plus de votes dans tout le concours.

3ème PRIX *PIANO "WEBER"*

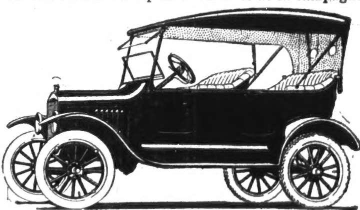


VALEUR: $510.00

Un bel instrument. A votre choix en acajou ou en noyer. Acheté de J. J. H. McLean & Co., coin Portage et Hargrave, Winnipeg.

Auto Ford Touriste Gratis

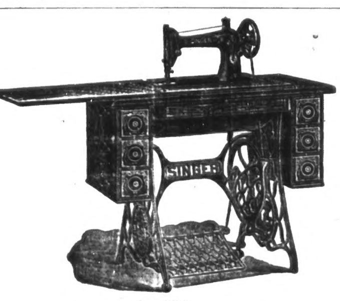
Pour nos lecteurs des petites villes et de la campagne



Afin d'accroître notre circulation dans les centres ruraux et de garantir aux candidats des petits centres qu'ils seront pleinement récompensés de leurs efforts, nous donnons cet auto "Ford" Touriste comme prix spécial au candidat d'une ville de moins de cinq mille de population ou de la campagne qui aura obtenu le plus de votes à la fin du concours. Si un tel candidat gagnait le premier prix ou le deuxième prix, le "Chalmers" ou le "Maxwell", ce "Ford" Touriste sera donné au candidat rural arrivé en second.

Les candidats dans les villes de plus de 5,000 de population ne sont pas éligibles pour ce prix non plus que ceux qui se trouvent dans un rayon de 15 milles de Winnipeg.

Acheté de la Dominion Motor Car Co. Ltd., concessionnaires des Ford. Exhibé aux salles au coins des rues Fort et Graham.



7me PRIX

MACHINE A COUDRE "SINGER"—VALEUR $96.00

Modèle table, 7 tiroirs et assortiment complet d'accessoires. La meilleure machine à coudre au monde. Un prix qui fera grand plaisir à celui qui le gagnera.

8me PRIX

MACHINE A COUDRE "SINGER"—VALEUR: $90.00

Même chose que ci-dessus, excepté qu'elle n'a que cinq tiroirs.

4ème Prix Phonographe Senora

Valeur: $210.00



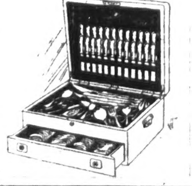
"Nocturne"

Modèle "Nocturne"

Vous serez fier d'avoir un tel instrument. Acheté de J.-J.-H. McLean & Co., Ltd., coin Portage et Hargrave. Exhibé là.

6eme Prix Cabinet d'argenterie

VALEUR $100.00



[illegible] Doublure [illegible] 54 pièces de la fa[illegible] Essex. 1 douz. de couteaux à dessert avec manche en Xylonite et la lame qui ne rouille point, 1 douz. de couteaux de table; 1 douz. de fourchettes à dessert; 1 douz. de cuillers à dessert; 1 douz. de cuillers de table; 1 douz. de cuillers à thé. Acheté de Henry Birks & Sons.



5me Prix

Bague avec diamant

Valeur: $150.00

Sertie pour monsieur ou dame. Le gagnant de ce prix pourra en faire choix chez Henry Birks & Sons. Cette bague porte la garantie de Birks.

Voir page 6 pour les règlements, les blancs de nomination et les prix

LA PLUS GRANDE CHANCE DE CE CONCOURS

VOTE TRIPLE Pour 24 Jours SEULEMENT

Noms des candidats

CANDIDATS—	Votes
Mlle Blanche Dufault, 133½, rue Marion, Norwood	24,700
Mme L.-Chérier, 336, St-Jean Baptiste, St-Boniface	12,150
Mlle Margaret Sweeney, 302, rue Horace, Norwood	14,700
James Wm. Ryan, 69, rue Dagmar, Winnipeg	15,700
Mme Alvina Dupas, 92, rue Berry, Norwood	20,300
Mme Leo Egan, 632, Ave. Bannatyne, Winnipeg	5,050
Martha M. Percy, Ste 15, Edifice Waller, Norwood	5,050
E. Dwyer, S.M.S.C., 233, rue Carlton, Winnipeg	17,700
Wm. McDougall, Lorette, Man.	15,500
Paul Robin, Fort Frances, Ont.	13,000
Jean Delaquis, Notre-Dame de Lourdes, Man.	21,000
D.-W. Watson, 962, Ingersoll, Winnipeg	13,050
Albéric Gauthier, Sainte-Agathe, Man.	14,600
Auguste Desrosiers, Sainte-Anne des Chênes, Man.	13,450
André Colbe, Saint-Leon, Man.	25,150
Mlle Marguerite Balez, Haywood, Man.	13,000
Albert Desgagnés, La Salle, Man.	15,400
Mlle Anna Beaupré, Dunrea, Man.	14,850
T. J. Kelleher, 599, Ave. McMillan, Winnipeg	5,050
Mlle Germaine Gauthier, Lac du Bonnet, Man.	5,950
Mme Octave Gauthier, Sainte-Agathe, Man.	15,350
Gaspard Bérard, Sainte-Elizabeth, Man.	14,700
André Rousseau, Inwood, Man.	13,550
Mlle Eugénie McDougall, Lorette, Man	14,850
J. Rondeau, Saint-Labre, Man.	13,050
A.-H. Meunier, Ste 30, Edifice Provencher, Saint-Boniface	14,650
Mme Origène Roy, 95, Ave. Luxton, Winnipeg	24,050
Mlle Cécile Jobin, Saint-Claude, Man.	5,050
Ellard Killeen, 1875, Ave. Portage, St. James	13,250
James Reagan, Maple Creek, Sask.	13,100
Mlle Joséphine Lucier, Saint-Vital, Man.	5,050
Mlle P. Sullivan, 1181, rue Sherburn, Winnipeg	5,050
Mlle Gertrude Murphy, 367, rue Edmonton, Winnipeg	14,600
Peter Robertson, 473, Gertrude Ave., Winnipeg	14,800
Mme J.-J. Kelleher, 165, rue Marion, Winnipeg	19,200
Mlle Mamie Fanning, 1718, Ave. Crawford, Fort William, Ont.	11,550
Michael-M. McNeive, 37, Edifice St. John, Winnipeg	5,050
H. J. Dignem, 910, Ave. Rosser, Brandon, Man.	14,850
Mme Anthème Therrien, Sainte-Amélie, Man.	5,050
Mme Jos. Gagnon, 428, rue Collège, Saint-Boniface	5,050
Mme M.-J. Bailley, 767, Ave. Redwood, Winnipeg	13,050
Mme Marg. Watters, 450, rue Salter, Winnipeg	13,350
Albert Labossière, Somerset, Man.	14,700
Mlle Lina Lamoureux, Saint-Norbert, Man	5,050
J.-H. Klotz, Denzel, Sask.	5,100
M. l'abbé A.-H. Laurin, Pinewood, Ont.	35,550
J.-B. Saive, 438, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface	13,050
F. Desmarais, Dufresne, Man.	5,050
Mme Louis Alary, Lac Pelletier, Sask.	5,050
Mme R.-F. Oakes, Wetaskiwin, Alta.	16,050
Bernard-P. McEleney, Spruce Groce, Alta.	5,050
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	35,150
Thomas Cofferty, 539, rue Banning, Winnipeg	5,050
Jos. Bélanger, 1863, rue Cornwall, Regina	13,400
Clara Fuchs, Dodsland, Sask.	5,050
Mlle Rosalie O'Meara, 198, Ave. Chestnut, Winnipeg	13,200
David Turcotte, Young Sask.	13,100
George Tarling, Fort William, Ont.	5,050
K. Panaschuk, Portage la Prairie, Man.	5,050
S. J. Grajczyk, Moose Jaw, Sask.	13,000
A. J. Funk, Runnymede, Sask.	13,050
Mme H.-E. Noel, Saint-Eustache, Man.	15,050
M. l'abbé Alex. D'Eschambeault, Ste-Rose du Lac, Man.	18,050
J. P. Kennedy, Radville, Sask.	13,050
Vincent Jankowsky, Avonlea, Sask.	5,050
Louis Abgrall, Saint-Laurent, Man.	18,150
Nora-M. Longley, Kenora, Ont.	6,050
M. l'abbé Oct. Faucher, Ceylon, Sask.	13,050
Mlle B. Levesque, Vassar, Man.	5,050
Thérèse-Evangéline Helle, 79, Victoria, St-Boniface, Man.	13,200
David-M. Geary, Saskatoon, Sask.	5,050
M. Cleary, Suite 2, Edifice Bell, Saskatoon, Sask.	5,050
Mlle Marie Curtin, Regina, Sask.	5,050
Alfred Colliard, Duncan, Vancouver Is., C. B.	13,050
Alex. Turcotte, Lethbridge, Alta.	22,600
Mme L. Ready, 824, Ave. College, Winnipeg, Man.	13,100
Mme James Rooney, Saskatoon, Sask.	13,050
Michael J. Maloney, Medicine Hat, Alta.	13,050
Mme J. T. Roy, Lampman, Sask.	36,300
J. F. Venables, Prince Rupert, B. C.	18,400
Mme Fred Oakes, Vermilion, Alta.	13,050
Mme Mary Chudleigh, Foremost, Alta.	13,050
Melle Cécile Giroux, Grouard, Alta.	35,050
Mme John McGrath, Druid, Sask.	13,050
George Roth, jr., Nemiskam, Alta.	5,050
Charles Ulrich, Leipzig, Sask.	13,050
Mary E. Gross, Hedgeville, Sask.	13,100
J. F. Venables, Prince, Rupert, B.C.	18,400

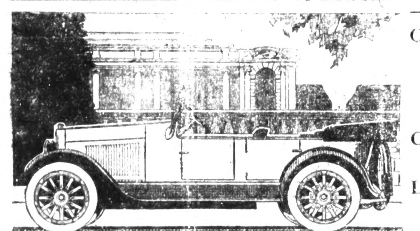
Pour vingt-quatre jours seulement, a partir de samedi, le 11 fevrier et jusqu'au lundi 6 mars un vote triple sera accorde sur tous les abonnements

NOUS GARANTISSONS que ceci est la meilleure offre spéciale de tout le concours. Elle ne sera pas répétée et il n'en sera pas fait de pareille. Ceci veut dire que durant les 24 jours que durera cette offre spéciale, nous donnerons un vote triple pour chaque abonnement qui nous sera apporté. Après cette offre, il y en aura une autre, mais de beaucoup inférieure à celle-ci. Profitez de celle-ci tant qu'elle durera.

GAGNEZ ou PERDEZ durant cette offre

PAS TROP TARD POUR EN ETRE ET GAGNER

Si vous n'êtes pas déjà un candidat, **SOYEZ-EN UN MAINTENANT**. Peu de travail a été fait jusqu'ici et l'offre du vote triple permettra facilement au candidat de reprendre le terrain perdu. Découpez les coupons ci-desous et envoyez-les au Gérant du Concours, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Il verra à vous faire parvenir des livrets de blancs d'abonnement et des renseignements qui vous seront très utiles. Ce concours vous offre la plus belle chance de votre vie, — profitez-en.



Comment aimeriez-vous à gagner ce beau Chalmers

Commencez aujourd'hui

Le vote triple vous aidera

PRIX OFFERTS

Prix	Valeur
1er prix—Auto Touriste "Chalmers". Valeur	$2,150.00
2me prix—Auto Touriste "Maxwell". Valeur	1,320.00
3me prix—Piano "Weber". Valeur	510.00
4me prix—Phonographe Senora. Modèle "Nocteure". Valeur	210.00
5me prix—Bague avec diamant. Valeur	150.00
6me prix—Cabinet d'argenterie. Valeur	100.00
7me prix—Machine à coudre "Singer". Valeur	96.00
8me prix—Machine à coudre "Singer". Valeur	90.00
9me prix—Montre en or solide. Valeur	60.00
10me prix—Service à diner de 96 morceaux. Valeur	55.00
11me prix—Service à diner de 96 morceaux. Valeur	55.00
12me prix—Service à diner de 96 morceaux. Valeur	55.00
13me prix—Service à diner de 96 morceaux. Valeur	55.00
14me prix—Service à diner de 54 morceaux. Valeur	37.50
15me prix—Service à diner de 54 morceaux. Valeur	37.50
16me prix—Service à diner de 54 morceaux. Valeur	37.50
17me prix—Service à diner de 54 morceaux. Valeur	37.50
18me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	35.00
19me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	35.00
20me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	35.00
21me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	30.00
22me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	30.00
23me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	25.00
24me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	25.00
25me prix—Montre en or: Monsieur ou Dame. Valeur	25.00
Commission en argent	1,000.00

Les bijoux offerts en cadeau dans ce concours ont été achetés de Henry Birks & Sons. Le gagnant pourra, s'il le désire, au lieu du prix gagné, choisir un autre article de même valeur.

PRIX SPECIAL pour les candidats de campagne

Auto Touriste "Ford". Valeur	$ 636.00

Commission en argent

POUR

Ceux qui n'auront pas de prix

N'OUBLIEZ PAS que par la valeur et la magnificence des prix offerts, ce concours est sans précédent dans l'histoire des journaux hebdomadaires au Canada. En outre de ces magnifiques prix nous donnerons une commission en argent de 15% à tous ceux qui ne gagnant pas de prix nous auront envoyé au moins un abonnement chaque semaine. Personne ne peut perdre dans ce concours.

Cedule du triple vote -- 24 jours seulement

Du samedi, 11 février, jusqu'à 9 p. m. lundi le 6 mars, nous donnerons le vote triple suivant

Un an d'abonnement à La Liberté ou à la Northwest Review	$2.00	-	9,000 votes
Deux ans " " "	4.00	-	24,000 votes
Trois ans " " "	6.00	-	37,500 votes
Quatre ans " " "	8.00	-	54,000 votes
Cinq ans " " "	10.00	-	75,000 votes

Tous les abonnements sont payables d'avance

Blanc de nomination

GRATIS MONTRE DE $50.00—OR SOLIDE

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indique. Apportez-le vous meme ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination

Adresse

comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livre de reçus et tous les renseignements.

Nom de celui qui met en nomination

La personne qui la première mettra en nomination le gagnant du premier grand prix recevra une belle montre en or.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination.

Employez ces coupons

Ce sont votre début

PREMIER BLANC D'ABONNEMENT

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans la cédule des votes.

5,000 votes gratuits

Nom de l'abonné

Adresse

Nom du candidat

Ce blanc, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 10,000 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Employez ces coupons

Ce sont votre début

50 Votes Gratuits 50

BLANC

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 22 février 1922

Nom ....

(Candidat)

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun, — vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables, — s'ils sont dûment remplis et envoyés au Directeur du Concours de la Liberté le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus.

A LA LEGISLATURE

Vote alternatif.- Municipalités et gouvernement.- A propos d'auto.- M. Queen et M. Hamelin.- Le revenu des Fermiers.- La motion Bernier défaite.- Pas de referendum.- La proportionnelle.- En temps de grève.- La journée de huit heures

Le gouvernement soumet de nouveau à la législature son projet de vote alternatif dans les comtés ruraux où il y aurait plus de deux candidats. Lors de la dernière élection provinciale au Manitoba, plusieurs des députés actuels furent élus dans des comtés où y avait trois candidats et plus: M. Bernier, dans Saint-Boniface, M. Clubb, fermier, dans Morris, contre un libéral et un conservateur, M. Smith, de Brandon, glissé entre un conservateur et un libéral, et plusieurs autres. Ce fut surtout des députés ouvriers qui profitèrent de cette multiplicité de candidatures. Il s'est trouvé que dans plusieurs comtés l'élu l'a été par un groupe, une minorité. Il est fort possible que le vote alternatif l'eut favorisé. Dans certains cas, il est à peu près certain que le député d'aujourd'hui aurait été défait. Ainsi dans Brandon, où la lutte se fit entre M. Smith, ouvrier, un libéral et un conservateure, il y a fort à parier qu'avec le vote alternatif les conservateurs auraient favorisé le candidat libéral et les libéraux le candidat conservateur. Et encore! Peut-etre l'animosité entre rouges et bleus aurait-elle incliné les uns et les autres à voter pour le candidat ouvrier plutôt que l'adversaire traditionnel. On a fait remarquer à M. Johnson, parrain du projet, qu'il n'avait en vue que de soigner les intérêts du ministère. Il n'y aurait pas là de quoi s'étonner. Comme pour tout bon politicien, les intérêts du ministère, aux yeux de M. Johnson, passent avant ceux de la province. M. Johnson espère que le vote alternatif assurera la défaite de quelques-uns des adversaires du gouvernement. C'est possible. Peut-être culbutera-t-il aussi quelques députés ministériels. Si la proportionnelle, à Winnipeg, a travaillé au profit de M. Johnson et lui a permis de sauver sa peau, rien ne l'assure que le vote alternatif en fera autant en province.

A la session de l'an dernier, un projet à peu près identique à celui de cette année, a été défait après un débat assez violent et par une petite majorité.

* * *

L'antagonisme entre les municipalités et le gouvernement concernant le partage des impôts devient de plus en plus aigu. Winnipeg se plaint d'être la vache à lait de la province. Les autres municipalités lui emboitent le pas et font chorus avec elle pour constater que de gouvernement provincial très anxieux de pressurer autant que possible le contribuable, l'est beaucoup moins quand il s'agit de partager avec les municipalités. Les municipalités veulent un peu de ces impôts. Winnipeg demandera une part de l'impôt sur le revenu. Les municipalités rurales vont en demander une de l'impôt sur les automobiles. En outre, les députés fermiers vont, en leur nom, proposer un changement radical dans le mode de fixation du coût des permis d'auto. Actuellement l'importance d'un automobile se mesure au nombre de chevaux-vapeur de son moteur; les fermiers demanderont que l'on prenne pour base la pesanteur de l'auto. De gros et luxueux autos qui, sous le système actuel, s'en tirent à bon marché, paieront plus. Il y aura allegement d'impôt pour la machine moins lourde, moins luxueuse, mais pourvu d'un moteur puissant.

* * *

Le problème économique revient assez souvent au premier plan. Lundi soir dernier, M. Queen, député de Winnipeg-Nord, nous l'a présenté du point de vue socialiste. Nous n'avons pas à rappeler que M. Queen est radical et socialiste. Le seul fait qu'il fut l'un des chefs de la grève générale à Winnipeg, peut-être le plus violent, le plus anarchiste, le plus bolcheviste, suffit à le classer. Un séjour de près de deux ans en prison n'a aucunement émoussé son socialisme. Il n'en est que plus virulent et plus amer. M. Queen ne voit de remède que dans un chambardement général, dans la destruction de l'ordre actuel. Sa critique est tout a fait négative. M. Joseph Hamelin, député de Ste-Rose, nous a présenté un autre aspect du problème économique.

M. Hamelin vient de la campagne. Il y a passé toute sa vie et en connait très bien les nécessités économiques et surtout la situation économique actuelle. Il n'est pas un geignard, ce n'est pas de ses lèvres que tombe le mépris de la terre. Cela ne l'empèche pas de se rendre compte des risques que comporte la culture, surtout si on compare la situation du fermier à celle du salarié. Ce dernier peut avoir à chômer, mais il n'est jamais en présence du risque continuel qui menace toute récolte. M. Hamelin a cité à la législature les conclusions d'une enquête faite par le professeur Osborne de Toronto, portant sur les conditions de vie et de travail de 400 fermiers, et établissant que ces fermiers eurent un revenu de moins de $100 par mois. M. Hamelin de conclure que la baisse ayant atteint les produits de la ferme, il n'est que juste qu'il y ait baisse dans le monde des salariés et diminution dans les impôts.

* * *

M. Bernier n'a pas eu de veine. Ses deux motions ont été défaites. La première comportait un vote de non confiance et s'inscrivait en marge du discours du Trône. Elle reprochait au gouvernement de n'avoir point souci de porter remède au chômage dont souffrent la population ouvrière de Winnipeg, St-Boniface et les autres villes du Manitoba. M. Bernier a eu l'appui du groupe ouvrier, mais conservateurs, libéraux et fermiers ont fait bloc contre sa motion. Ecrasé avec sa première motion, il a été plus heureux avec la seconde, bien que battu tout de même. Les cadres de tous les groupes ont éclaté; il y a eu scission chez les libéraux, scission chez les conservateurs, scission chez les fermiers, scission chez les ouvriers. M. M. Norris, Brown, du gouvernement, Haig, de l'opposition conservatrice, ont voté pour la motion, tandis que M. Johnson et Thornton s'y opposaient. Le vote final a été de 27 contre 25. La Moderation League ne perd pas courage. Elle commencera bientôt à faire signer de nouvelles requêtes qu'elle soumettra à la législature l'an prochain. Il semble que plusieurs députés se sont cramponnés à une chinoiserie de la loi pour refuser la requête de la Moderation League.

* * *

Le projet de vote alternatif de M. Johnson dont nous avons parlé plus haut, va se heurter au projet de proportionnelle de M. Smith de Brandon. Le projet de M. Johnson n'améliorerait aucunement la situation actuelle et ne donnerait aucun représentant à la minorité. Le système de M. Johnson n'assure de représentation qu'à la majorité des voteurs. M. Smith propose l'application à toute la province du régime de proportionnelle en vigueur à Winnipeg. Cela ne serait possible qu'en divisant la province en vastes circonscriptions électorales, chacune élisant plusiers députés. Ainsi tous les groupes un peu important pourraient se faire entendre à la législature. Nul doute qu'avec la proportionelle, nous aurions un gouvernement de groupes. La vote se fractionnerait dans la province comme il s'est fractionné aux dernières élections à Winnipeg.

* * *

M. Queen demandera à la législature de légaliser le "picketing" en temps de grève. Il y en a deux espèces: l'une violente, l'autre pacifique. Les deux ont pour objet d'empêcher les ouvriers en grève sur l'ordre de leur union, de se rendre au travail et de briser la grève. La manière violente s'attaque à tous ceux qui voudraient travailler dans l'usine dont les employés font la grève. L'opinion publique a condamné ce système. La méthode pacifique est autorisée en certains pays, bannie en d'autres, tolérée en quelques-uns. M. Queen voudrait qu'elle devint légale au Manitoba. L'an dernier il avait soumis à la législature un projet analogue qui fut défait. Le même sort attend probablement sa requête actuelle. M. Smith, de Brandon, ressuscitera aussi sa demande de la journée de huit heures. M. Smith s'en va à une défaite. Le mouvement en faveur de la journée de huit en perd plutôt n'en gagne. Que la journée de huit heures s'impose dans certaines industries, ses adversaires l'admettent et consentent volontiers à l'adopter. Que ce soit une mesure applicable à toutes les industries, y compris l'agriculture, c'est absurde. Ceci devient de plus en plus évident. La journée de huit heures trouvera d'irréductibles adversaires dans le groupe fermier. Il ne semble pas qu'elle puisse être plus en faveur auprès des libéraux et des conservateurs. Le vote de cette année ne sera qu'une répétition de celui de l'an dernier.

* * *

M. Norris va tenter d'obtenir l'approbation par la législature de son attitude vis-à-vis les spéculateurs qui achetèrent des terres de la province, n'en payèrent qu'un dixième et finalement obtinrent le titre d'un dixième du terrain acheté. Cette transaction aurait fait perdre aux municipalités un quart de million en impôts. Les adversaires de l'administration n'hésitent pas à affirmer que le gouvernement a favorisé des spéculateurs amis. M. Norris va demander à la députation d'autoriser la forclusion dans le cas en question et dans les cas analogues. Le groupe fermier va s'y opposer énergiquement. M. Haig ne semble pas vouloir acquiescer à la demande de M. Norris et M. Dixon ne lui semble pas plus propice.



UNION CANADIENNE

Canadien	Pour	Contre
Tigers	5	2
Canadien	4	3
Falcons	4	3
Selkirks	1	6

Au moment où nous écrivons ces lignes l'alignement des équipes est telle qu'indiquée ci-dessus. Il est à remarquer que nos Juniors ont remporté la victoire quatre fois sur les cinq dernières parties dont les trois dernières victoires sont venues à la file. Notre équipe va mieux de plus en plus et se trouve pratiquement certaine de figurer dans les parties du championnat, d'autant plus que, si nous en avons besoin, nous saurons rejouer de nouveau notre première partie contre les Falcons. Vous vous rappelez qu'à cette occasion les Falcons nous avaient battu 5-4 mais avaient sur leur équipe un joueur inéligible. L'alignement que nous reproduisons compte cette partie en faveur des Falcons. Il reste encore quatre parties à jouer et en faisant l'hypothèse suivante nous arriverions au championnat indiscuté sans même compter notre partie à rejouer ou nous aurions rien à perdre et tout à gagner. Admattant que le Bleu, Blanc Rouge batte les Tigers mardi fév. le 7, que Selkirks battent Falcons, que Falcons battent Tigers et que nous remportions la victoire sur les Selkirks dans la dernière partie de la saison l'alignement serait celui-ci:

Canadiens	6—3
Tigers	5—4
Falcons	5—4
Selkirks	2—7

Le passé nous prouve que cette supposition n'a rien d'improbable. Quoiqu'il arrive, nous sommes assurés au moins la deuxième position et comme la deuxième équipe a droit de rencontrer la première à la fin de la saison, l'avenir serait rose.

Un mot à nos amis.

Nous remarquons avec plaisir que le nombre de vos supporteurs grandit avec nos victoires. La prospérité entraine toujours une foule d'amis! Mais enfin, nous ne nous ferons pas de reproches cette fois-ci. Continuez à venir prendre une récréation saine et intéressante, tout en nous aidant, mais il est un point auquel nous voudrions attirer l'attention du public et cela c'est cette mauvaise habitude d'injurer les arbitres d'une façon outrageante. Les arbitres ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être, mais de grâce, quand il y a sujet à récrimination, laissez-nous conduire nos propres affaires. Sur la glace, le capitaine est le seul homme qui a le droit de demander des explications aux arbitres et dans l'auditoire, il n'y a que le gérant qui puisse faire de même. Nous vous tenons compte de vos bonnes intentions, mais cette habitude de lancer des invectives et des épithètes plus ou moins grossières aux arbitres indique tout d'abord un manque de savoir-vivre et nous font plus de tort que de bien pour gagner nos parties. Jouant en pays étranger, nous avons notre réputation de gentilshommes en jeu aussi bien que la partie. Rien n'empêche cependant de blâmer une décision, d'une manière générale, sans toutefois vouer l'arbitre aux ténèbres extérieures ou autre chose [illegible] gréable du même genre.

Dorénavant, bien que nous aimions à voir nos gens au milieu de vous, nous vous demanderons de ne pas venir dans les chambres des joueurs entre les périodes. Les joueurs sont les premiers à demander cela, pour la bonne raison que ces chambres sont faites pour contenir une équipe et quelques officiers et non toute une population bruyante. Ensuite comment donner des instructions aux joueurs quand chacun nous arrive plus ou moins renseigné sur le jeu, et nous explique son point de vue. Ainsi, à la prochaine partie, veuillez [illegible] aux salles d'attente et ne nous [illegible] pas à vous fermer la porte au [illegible]

Notes.

Quand Tough monte c'est le cas de dire: "Décolle, que je me mette!" En effet, ça décolle.

Nous espérons voir le jour où un certain Jos sera paisible à une partie. Et all' A l'anglaise s. v. p.

Johnny monte comme un éclair de on. En effet, il fait assez de zig-zag.

Tophil se pavane avec une pipe d'une dimension extraordinaire.

Le gérant crie: "Pass the suck" assez souvent qu'il en a la bouche toute noire.

CANIS.

SA SAINTETE PIE XI

Le cardinal Ratti succède à Benoit XV Notes biographiques

Rome, 6—Le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, a été élu successeur de Benoit XV. Son couronnement aura lieu le 12 février. Le nouveau pape aurait reçu 38 votes au dernier scrutin. Il a pris le nom de Pie XI. Depuis le début du dix-neuvième siècle, c'est le sixième pape qui prend le nom de Pie.

Voici quelques notes biographiques tout à fait exactes empruntées à "Rome," excellente revue publiée par La Bonne Presse de Paris.

Mgr Achille Ratti, créé cardinal prêtre au Consistoire du 13 juin 1921, avec le titre des Saints Sylvestre et Martin ai Monti, reçu trois jours plus tard, est né à Desio, diocèse de Milan, le 31 mars 1857. Il conquit ses grades à Rome au collège Lombard, puis à l'Université grégorienne, et reçut la prêtrise en 1879. Ses succès universitaires l'ayant mis en vue, il est désigné comme professeur au Séminaire Saint-Pierre de Milan. En 1887, il entre à la Bibliothèque ambroisienne de cette ville, dont il devait devenir plus tard préfet. Pie X, qui le connaissait personnellement et avait sa science en haute estime, le nommait prélat de sa maison le 6 mars 1907, puis l'appelait à Rome en 1911, pour le donner comme condjuteur au R. P. Ehrlé, préfet de la Bibliothèque Vaticane, auquel il succéda en 1914. Le 28 octobre





Sa Sainteté Pie XI.

1914, Benoit XV le nommé protonotaire apostolique surnuméraire. On sait comment le docte prélat s'est révélé diplomate accompli. Chargé, en 1918, par Benoit XV, d'observer sur place l'état précis de l'Eglise en Pologne, Mgr Ratti a vu sa mission couronnée de succès par la restauration de l'épiscopat polonais, la création de deux cardinaux polonais, l'établissement de relations officielles entre Rome et Varsovie. Le Pape, conscient de tant de mérites, l'a appelé à inaugurer la nouvelle nonciature. Mgr. Ratti a présenté ses lettres de créance au président Pilsduski le 19 juillet 1919. Il avait été élu entre temps archevêque titulaire de Lépante au Consistoire du 3 juillet 1919 et fut sacré le 28 octobre suivant par Mgr Kakowski, dans la cathédrale de Varsovie. Il a été transféré sur le siège de Milan au Consistoire du 13 juin 1921, en même temps qu'il était créé cardinal. Il est, pour la jeune Université catholique de cette ville, un chef idéal, tout en appartenant, comme son saint prédécesseur, le cardinal Ferrari, à la race des constructeurs. Avant d'être intronisé à Milan, le 8 septembre, il a présidé le pèlerinage national italien à Lourdes.

A NOS CORRESPONDANTS

Nos correspondants et collaborateurs nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir leur copie dactylographiée si possible.

UNE BROCHURE QU'IL FAUT AVOIR

Voici ce que dit "Le Canada Français" du travail de Monsieur l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire de Saint-Boniface, sur la question scolaire manitobaine.

J.-A.-D. Sabourin, abbé. Les parents l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école:

"M. l'abbé Sabourin, le distingué directeur du Petit Séminaire de Saint Boniface, a donné, au mois de février dernier, une conférence sur "Les parents l'Eglise et l'état dans leurs rapports avec l'école". Sujet actuel on ne peut plus. M. l'abbé Sabourin l'a traité de main de maître, rappelant les vrais principes en matière d'éducation. A chacun ses droits, mais aussi à chacun ses devoirs. C'est cette méconnaissance ou cette confusion qui brouille souvent les cartes et prête aux injustices les plus criantes. La question de l'éducation est toujours à l'ordre du jour. Il importe donc que de temps à autre des voix autorisées s'élèvent pour rappeler dans qu'elle voie elle doit marcher. Il faut féliciter l'Ecole sociale populaire de Montréal d'avoir mis au nombre de ses tracts le beau travail de M. l'abbé Sabourin à qui nous souhaitons une large diffusion"

UNION CANADIENNE.

"Impressions de voyage," conférence du Dr Lachance dimanche dernier.

Devant un public de choix qui remplissait la salle du Petit Séminaire, le Dr Lachance a, d'une façon tour à tour [illegible], relaté des visions [illegible] cueillies au cours de ses différents voyages en Europe.

Ce n'était certes pas chose facile de faire revivre l'âme particulière de certains paysages, la physionomie originale et attachante de certains types, de reconstituer l'émouvante grandeur de certains événements, tels les anniversaires de l'armistice à Paris [illegible] soldat inconnu, et ainsi [illegible]

Il [illegible] cette causerie que le Dr Lachance [illegible] qu'il éprouve des impressions [illegible] les cultiver, en entretenir [illegible] souvenir, de là, chez nous [illegible] un certain point l'illusion [illegible] participions à la [illegible] civilisation, dont [illegible] de voir sur [illegible] instructive manifestation.

[illegible] de [illegible] passage [illegible] que les autres.

M. Gaudin [illegible] présenta au conférencier [illegible] remerciements de l'auditoire, [illegible] d'à propos [illegible] de délicatesse.

Figurait au programme musical le [illegible] "Mignon" [illegible] fut rendu de façon fort agréable par Mlle Marie Benoit et son frère, M. Marius Benoit, avec accompagnement de M. Georges Dorval.

Il était donné à Mme Georges Dorval de terminer cette soirée.

M. William Raymond qui présidait, nous annonça la prochaine conférence par M. L'abbé Sabourin qui traitera un sujet bien fait pour passionner: "Le spiritisme."

Nos remerciements sincères aux autorités du Petit Séminaire pour leur bonne hospitalité qui fait si dignement suite à celle dont nous étions l'objet à l'Ecole Provencher, les hivers précédents.

L'HYPNOTISME CONDAMNE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS

Paris, 1 — Le gouvernement français a officiellement désapprouvé l'hypnotisme comme moyen employé pour arracher la vérité aux témoins. Cette déclaration officielle a été faite à la tribune du Sénat par M. Barthou, ministre de la justice. Elle a précédé une interpellation qui devait se faire sur une séance d'hypnotisme qui a eu lieu récemment à Tulle. Le juge d'instruction de cette ville, M. Richard, avait employé ce moyen pour déterminer qui avait écrit de nombreuses lettres anonymes à plusieurs notables habitants de Tulle et placardé des affiches à certains endroits de la ville représentant de prétendus [illegible].

Avant que l'interpellation ne se produise, M. Barthou a fait connaître l'attitude du gouvernement à l'égard de pareils moyens d'enquête et a annoncé que le juge Richard avait été démis de ses fonctions. Le Sénat lui a immédiatement voté sa confiance.

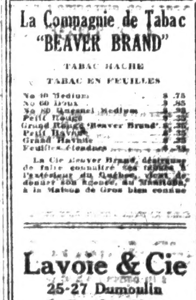
Il y a quelque temps, le juge Richard avait fait venir un hypnotiste de Paris qui, dans la chambre des magistrats, plongée dans l'obscurité, avait fait entrer en léthargie, avec leur consentement, deux femmes. L'une d'elles ne put prononcer un seul mot et l'autre supplia de la réveiller, car "elle souffrait l'agonie". Un troisième sujet n'a pu être hypnotisé. La séance, dit-on, n'avait produit aucun résultat.

LA CONTREBANDE DES DROGUES

Ottawa, 1. — Le gouvernement fédéral fera une lutte acharnée à la contrebande des drogues défendues, commerce qui fait beaucoup de victimes parmi la jeunesse de Montréal. On croit que 60 pour cent de ce commerce est illégitime dans le pays, bien qu'il y ait une grande amélioration sur le passé et que la situation soit loin d'être ce qu'elle est aux Etats-Unis. Depuis trois ans, le Canada a importé certaines drogues en quantité suivante:

Cocaïne, 1919, 4,886 onces; 1920, 2,520; 1921, 2,416.

Morphine, 1919, 22,239; 1920, 8,815; 1921, 5,286.



Comment se fait l'élection d'un pape

Réglée à l'avance.-Secret observé-Le scrutin La "sfumata"-L'annonce au peuple

Les regards se tournent vers Rome, en ce moment... Le Pape est mort. Qui sera le nouveau Pape?

L'élection d'un Pape est un des plus graves événements dont nous puissions, chacun de nous, être témoins durant notre vie; dans les circonstances actuelles, cette élection revet un caractère particulièrement solennel.

Nous croyons donc que nos lecteurs aimeront à se mettre au courant de ce qui va se passer à Rome, d'ici quelques jours. La manière de procéder pour élire un Pape est chose réglée d'avance par la loi de l'Eglise. Certains détails peuvent varier selon les circonstances, mais la loi elle-même ne peut être éludée en ce qu'elle a d'essentiel, puisque le premier devoir des cardinaux, à la mort du Pape, est de faire serment de l'observer autant qu'il leur sera possible.

La date du Conclave

Dès le lendemain de la mort du Pape, son corps est embaumé; les entrailles sont déposées dans la crypte de Saint-Pierre; le cadavre, paré comme pour offrir le saint sacrifice de la messe, est placé sur un lit funèbre.

Le jour suivant la dépouille est exposée à la chapelle Sixtine et le lendemain elle est transportée à Saint-Pierre où commencent les offices funèbres des neufs jours. C'est le troisième jour de cette neuvaine funèbre que le corps du Pape est déposé à St-Pierre même, dans un sarcophage provisoire qu'il ne quittera qu'après une année révolue, pour aller occuper son tombeau définitif.

Ainsi les prescriptions du cérémonial ne permettent guère l'entrée en conclave que vers le douzième jour de la mort du Pape.

L'autorité suprême

Comme le chapitre cathédral, à la mort de l'évêque, assume la gestion provisoire du diocèse, mais en se bornant à l'expédition des affaires courantes, ainsi le Sacré-Collège des cardinaux, à la mort du Pape, exerce par intérim le pouvoir suprême dans l'Eglise, mais à la condition de ne rien innover.

Les obsèques du pape défunt durent donc neuf jours. Ce sont des cérémonies grandioses auxquelles tous les membres du clergé assistent en grand nombre; religieux, prêtres séculiers, prélats et cardinaux.

Pendant ce temps, et jusqu'à l'élection du nouveau pape, les cardinaux ne revêtent que le rochet pour signifier que l'autorité, dont la mozette est le signe, est entre les mains de tout le Sacré-Collège; c'est pour la même raison qu'au Conclave chaque cardinal a au-dessus de son trône un baldaquin.

Le cardinal camerlingue est assisté dans sa charge par le doyen de chacun des trois ordres cardinalices (cardinal-évêque, cardinal-prêtre et cardinal-diacre).

Ces quatre cardinaux se réunissent en congrégation aussi souvent que l'exige la prévision et l'organisation de tous les détails des funérailles et du prochain Conclave.

Les mesures importantes sont référées aux Congrégations générales qui depuis 1870 siègent au Vatican. C'est toujours le cardinal-évêque d'Ostie qui préside ces Congrégations où les cardinaux prennent rang d'après la date de leur élévation à la pourpre.

Préliminaires du Conclave

Dès la première séance il est fait lecture des constitutions qui régissent le Conclave et les cardinaux jurent d'y être fidèles.

Une commission spéciale procède les jours suivants à l'examen et au choix des divers ministres du conclave, des conclavistes, des confesseurs, des médecins et des serviteurs.

Chacun des cardinaux a droit de mener avec lui un secrétaire et un serviteur. Tous jurent d'observer la plus grande discrétion.

Souvent, après le Conclave, des distinctions honorifiques sont conférées aux conclavistes.

La clôture rigoureuse

La partie du Vatican réservée au Conclave est séparée par un mur construit à cet effet.

On a aménagé des pièces divisées en trois ou quatre cellules qui renferment chacune un crucifix, un lit, une table et quelques chaises.

On n'a d'accès au Conclave que par une seule porte, tenue sous clef au dehors par le Maréchal du Conclave et à l'intérieur par le Camerlingue.

Il y a en outre quatre guichets également gardés, pour la manutention des aliments et autres objets nécessaires.

Après l'ouverture du Conclave on n'ouvre plus la porte d'entrée jusqu'à l'élection. Il n'y a d'exception que pour le cas où un cardinal venant d'un pays éloigné arrivera en retard.

Toute communication avec l'extérieur est strictement prohibée.

Les cardinaux se retirent dans les cellules avec leurs conclavistes. Les repas se prennent privément, mais préparés dans une cuisine commune.

Les cellules des cardinaux sont revêtues de drap; ce drap est rouge s'ils ont été créés par le dernier pape, et vert s'ils l'ont été par un pape antérieur au dernier.

Le Conclave réunit en tout un personnel d'environ 259 personnes; l'assemblée est gouvernée tour à tour par le camerlingue et les doyens de chaque ordre cardinalice qui se succèdent tous les trois jours en suivant l'ordre de séniorité.

Les débuts du Conclave

L'ouverture officielle a lieu ordinairement le soir du dixième jour qui suit la mort du Pape.

Le lendemain vers les huit heures les cardinaux se réunissent dans la chapelle Pauline et assistent à la messe du cardinal-doyen, à laquelle ils communient; puis ils entendent une allocution faite en latin sur leurs devoirs d'électeurs pontificaux.

Après la messe, il y a temps libre, puis réunion à la chapelle Sixtine pour le premier scrutin.

La chapelle Sixtine a pour la circonstance un aspect particulier; chaque trône est surmonté d'un baldaquin; le trône papal a été enlevé; devant chaque trône cardinalice se trouve un pupitre. Sur l'autel il y a six cierges allumés, une patène et un calice.

Les cardinaux entrent dans la chapelle, accompagnés de leur conclaviste portant ce qu'il faut pour écrire. Une prière est récitée; les bulletins de vote sont distribués et alors tous se retirent à l'exception des cardinaux.

Le nom des trois cardinaux qui devront présider le scrutin sont alors tirés au sort, ainsi que ceux des trois autres pour contrôler la besogne des premiers; on choisit de la même façon les trois cardinaux qui doivent recueillir les bulletins de ceux qui sont malades.

Puis on procède au vote.

Le scrutin

Les bulletins remis à chacun des cardinaux ont chacun 15 centimètres sur 12. Dans la partie supérieure le votant écrit son nom et au bas il inscrit une devise de son choix, ces deux indications pourront servir, au besoin, à vérifier son vote. Au milieu, il écrit le nom du cardinal qu'il veut élire pape. Cette partie médiante seule reste visible, le haut et le bas du bulletin étant repliés de façon à cacher les autres indications.

Et quand ce bulletin est ainsi préparé, après avoir fait serment qu'il n'est guidé dans son vote que par l'intérêt de l'Eglise, il le dépose sur la patène d'un grand calice avec l'assistance du cardinal qui vient d'officier avec tous ses ornements.

Le vote terminé, on agite les bulletins, on les compte et si leur nombre correspond à celui des électeurs on porte sur la table centrale le calice d'où chaque bulletin est tiré; le président proclame les noms des candidats. Chaque cardinal est muni d'une liste des membres du Sacré-Collège, où il peut enregistrer les votes. Les cardinaux reviseurs vérifient les opérations puis on publie le résultat définitif.

Cette séance dure toujours de deux à trois heures.

La majorité requise est celle des deux-tiers; et le scrutin se renouvelle, matin et soir, aussi longtemps qu'elle n'est pas atteinte.

La "sfumata"

Le peuple romain est plus anxieux que tout autre de connaître le résultat du scrutin; aussi y a-t-il toujours vers la fin du dépouillement des votes une foule considérable sur la place Saint-Pierre. En effet, il est d'usage qu'à la fin de chaque scrutin, tous les bulletins de vote soient brûlés, séance tenante, dans un poêle placé près de l'autel de la chapelle Sixtine. S'il n'y a pas d'élection, cette incinération se fait en mêlant aux bulletins quelques poignées de paille humide, de façon à produire à la sortie du tuyau qui s'échappe du toit, une fumée épaisse (fumata) et Rome apprend ainsi que le scrutin est nul et qu'il n'y a pas encore de Souverain Pontife.

Si au contraire l'élection est consommée, on brûle les bulletins sans y adjoindre de paille et la fumée, beaucoup plus claire, indique aux curieux de la place Saint-Pierre que le monde catholique a un nouveau père.

Après l'élection

Lorsque le résultat du dernier scrutin a été proclamé et que le choix des deux tiers des électeurs s'est définitivement porté sur celui qui doit régner, le secrétaire du conclave, les cérémoniaires et la sacristie entrent dans la chapelle Sixtine. Alors le cardinal doyen, accompagné des deux autres chefs d'ordre et du cortège qui vient d'entrer s'approche de l'élu pour lui demander s'il accepte le Souverain Pontificat et quel nom il décide de porter désormais.

Aussitôt les cérémoniaires abaissent tous les baldaquins au-dessus des trônes, excepté celui du nouveau pape, qui est conduit dans un appartement voisin, où il est revêtu du costume d'audience solennelle.

La première obédience

Le nouveau Pontife monte alors s'asseoir à l'autel du côté de l'Evangile, pour recevoir l'obédience de chacun des cardinaux; ils s'agenouillent devant lui, lui baisent la main, puis, se relevant, lui donnent le baiser de paix.

Tous les conclavistes introduits ensuite baisent le pied du Souverain Pontife.

Le Pape choisit alors ou confirme dans sa charge le Camerlingue; celui-ci passe au doigt du pape l'anneau du pêcheur.

L'annonce au peuple

Suit l'annonce faite au peuple, un cortège se rend au balcon historique et là, devant la foule frémissante un cardinal prononce la formule qui jette dans l'allégresse tout l'univers catholique:

"Je vous annonce une grande joie nous avons un Pape: c'est l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur N qui a pris le nom de N ..."

Les cloches de Rome sonnent à toute volée.

La foule en délire se précipite dans la Basilique où le Pape va donner la bénédiction solennelle.

Le dimanche suivant, le cardinal doyen couronne le roi des âmes catholiques; c'est de ce jour que les papes comptent les années de leur pontificat.

L'anneau du pécheur

Ce que c'est

L'Anneau du pêcheur est un emblème du pouvoir suprême du Pape.

Il en a été question à plusieurs reprises à la mort de Pie X, et à l'élection de Benoit XV.

On ne sait peut-être pas exactement l'usage que le Pape en fait et quel symbole il est pour les chrétiens.

Quand le Pape n'écrit qu'à de petites gens, — comme nous serions probablement, vous et moi, s'il nous écrivait, — et de façon tout à fait privée et intime, il signe ses lettres ou documents de sa propre main et en écriture ordinaire, ainsi que nous le faisons entre nous, ainsi que le font les amis, ainsi que le fait un père avec ses enfants. Ceux qui sont l'objet d'une telle faveur s'en réjouissent toujours comme de la plus précieuse marque d'affection que l'on puisse recevoir d'un si grand personnage.

D'autres fois la lettre ou document qui émane du Pape a un caractère purement officiel. Alors le Pape se sert d'un sceau ou cachet qui en marque l'authenticité.

Vous savez ce que c'est un sceau. Avez-vous déjà vu celui de votre paroisse? Un sceau est un cachet sur lequel sont gravés en creux la devise d'un souverain, d'un état, d'un prince, d'un magistrat, d'une société, d'une communauté, d'une paroisse, et on en fait les armoiries, la figure d'un souverain, des empreintes sur les lettres, les diplômes, les actes publics, les certificats et autres choses, pour les rendre authentiques.

Le Pape se sert de trois espèces de sceaux.

Le premier est simplement aux armes de sa famille, et n'est employé que pour cacheter des lettres qui ont encore un caractère tout à fait personnel.

Le deuxième est le sceau de plomb, qui est appelé "Bulle" ou boule. Voici comment on l'appose. On prend une boule de plomb, on la perce de part en part, on introduit dans cette cavité les cordons qui sont attachés au document que l'on veut marquer, puis, à l'aide d'une pince à deux branches portant deux matrices gravées en creux, on aplatit la boule de plomb; les deux faces reçoivent une empreinte, et le sceau est obtenu.

Léon XIII a réservé le sceau de plomb pour certains actes solennels du Saint Siège, et pour les lettres relatives aux évêchés. Les autres Bulles, celles qui accordent des dispenses de mariage par exemple, sont marquées d'un timbre à encre rouge portant le nom du Pape et l'effigie des apôtres Pierre et Paul. Ce sont les nécessités de la poste qui ont entraîné cette modification.

Le sceau de plomb est très ancien. Un bibliothécaire du Pape assurait, en l'année 800, qu'il avait eu dans ses mains le sceau de plomb du Pape Honorius, qui occupait le Siège de Rome en 621. Certains historiens en font remonter l'origine jusque vers l'an 300.

Mais le plus célèbre des sceaux du Pape est "l'anneau du Pécheur".

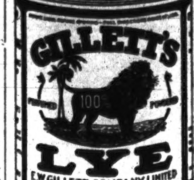
Il représente dans un cachet rond, l'apôtre Saint Pierre, assis dans une barque et lançant ses filets; autour de cette image est inscrit le nom du Pape. L'original de ce sceau est confié au maître de chambre du Pape, qui est un prélat romain, et le Pape en porte lui-même au doigt une empreinte fixée sur une bague d'or. Un timbre à encre rouge reproduisant cette image, sert à marquer les documents appelés "Brefs" parce qu'ils sont de forme plus simple que les Bulles.

L'Anneau du Pécheur au doigt du Pape est devenu le symbole de son pouvoir. A sa mort le camerlingue se le fait remettre pour signifier qu'il a provisoirement le dépôt de l'autorité suprême du Saint-Siège. Mais à la première assemblée des cardinaux avant la réunion du conclave il le fera briser sous leurs yeux ainsi que le sceau de plomb, pour signifier que le plein exercice de l'autorité du Pape est suspendu jusqu'à l'élection du successeur. L'anneau du Pêcheur est le premier emblème que l'on remet à l'élu du conclave.

Le Souverain Pontife est la seule puissance au monde qui fasse un acte de profonde humilité en scellant ses décrets les plus solennels et les plus impérieux. Chaque fois que le Pape commande, il proclame hautement qu'il n'est rien de lui même, qu'il a été élevé aux honneurs suprêmes sans aucun mérite de sa part et par la seule faveur du ciel: comme il arriva autrefois à ce pauvre pêcheur de Galilée qui s'appelle Pierre.

L'anneau du Pêcheur rappelle les humbles origines du Pontificat Romain autant que ses grandeurs.

Fr. J. CHARRON, O.P.



LA PATRIE DES PAPES

La presse du monde entier se demande actuellement à quel pays appartiendra le successeur de Benoit XV sur le trône de Saint Pierre. Sera-ce un Italien ou un étranger? Nous connaîtrons dans quelques jours la réponse à cette question. En attendant, il sera sans doute intéressant de lire la liste des pays qui ont été la patrie des Souverains Pontifes depuis saint Pierre jusqu'à Benoit XV.

On verra, par la liste que nous allons donner plus bas, que, d'après la disposition de la divine Providence, plus des trois-quarts des papes sont originaires des diverses provinces qui composent actuellement l'Italie. Un quart à peine a été pris parmi les autres peuples, c'est d'ailleurs naturel, car le Pape n'est, après tout, que l'évêque de Rome, siège auquel, par divine disposition de la Providence, est attachée la primatie. Il n'est donc point étonnant que l'évêque de Rome soit pris parmi les Italiens, et que, parmi les Italiens, les Romains proprement dits aient fourni à l'Eglise le plus grand nombre de ses pasteurs.

Voici donc la liste des pays qui ont fourni des papes à l'Eglise.

Pays	Papes
Afrique	3
Angleterre	1
Dalmatie	2
Espagne	3
France	15
Galilée	1
Allemagne	6
Grèce	15
Hollande	1
Portugal	1
Syrie	6
Thrace	1
Italie	210
Total	265

Sur un total de 265 papes dont 210 Italiens, 106 sont originaires de la ville de Rome. Ces pontifes "romains" ne sont pas également distribués dans la série des dix-huit siècles de l'Eglise.

Jusqu'au temps du Concile de Constance, nous comptons 97 papes romains, plus nombreux dans les premiers siècles de l'Eglise, mais encore relativement nombreux dans les siècles postérieurs.

Martin V est le deux cent treizième pape, et, sur ce chiffre, quatre-vingt-dix-sept ont été originaires de Rome. A partir du cardinal Odon Colonna, élu pape sous le nom de Martin V, à l'issue du Concile de Constance, nous ne comptons plus que neuf papes romains, ce qui ne fait pas deux par siècle. C'est donc une différence bien marquée entre ces deux époques. Les papes continueront à être italiens, et, depuis Avignon, tous les papes auront appartenu à cette nation, mais ils ne seront point pris parmi les familles romaines.

Après la ville de Rome et l'Italie, la France et la Grèce ont fourni le plus grand nombre de pontifes.

Les papes Grecs sont au nombre de quinze, Alexandre V, élu au Concile de Pise, a clos la série des papes grecs.

La France a aussi fourni quinze papes à l'Eglise, en comptant les pontifes d'Avignon qui, au nombre de sept, étaient naturellement des Français.

Les pays qui viennent après sont l'Allemagne et la Syrie, avec six papes.

DUREE DU PONTIFICAT

S. S. Benoit XV, 265e successeur de Saint-Pierre, fut élu le 3 septembre 1914. Etant mort le 22 janvier 1922, il régna donc 7 ans, 4 mois et 19 jours, soit 13 jours de plus qu'un pape qui portait le même nom, au XIVe siècle, Benoit XII.

A ce propos il serait peut-être intéressant de savoir combien de papes ont régné une année, combien deux ans et ainsi de suite.

11 papes n'ont pas siégé	1 mois
44 papes ont siégé moins de	1 an
21 papes siégèrent	1 an
22 papes siégèrent	2 ans
19 papes siégèrent	3 ans
16 papes siégèrent	4 ans
17 papes siégèrent	5 ans
9 papes siégèrent	6 ans
8 papes siégèrent	7 ans
15 papes siégèrent	8 ans
12 papes siégèrent	9 ans
14 papes siégèrent	10 ans
12 papes siégèrent	11 ans
9 papes siégèrent	12 ans
6 papes siégèrent	13 ans
7 papes siégèrent	14 ans
10 papes siégèrent	15 ans
1 pape siégea	16 ans
1 pape siégea	17 ans
6 papes siégèrent	18 ans
Aucun pape n'a siégé	19 ans
3 papes siégèrent	20 ans
3 papes siégèrent	21 ans
Aucun pape n'a siégé	22 ans
2 papes siégèrent	23 ans
1 pape siégea	24 ans
1 pape (Léon XIII) siégea	25 ans
Aucun pape ne siégea 26, 27, 28, 29 et 30 ans.	
1 pape (Pie IX) siégea	31 ans
Aucun pape n'a siégé	32 et 33 ans
1 pape (St-Pierre) siégea	34 ans

L'AGE DES PAPES

Sa Sainteté Benoit XV est mort à l'âge de 67 ans, 1 mois et 28 jours. A ce sujet il serait peut-être intéressant de connaître l'âge des différents papes lors de leur mort.

Pour ne pas trop allonger cette liste, nous dirons combien de papes sont morts âgés, par exemple de 20 à 30, de 30 à 40, etc.

De 20 à 30 ans	2 papes
De 30 à 40 ans	1 pape
De 40 à 50 ans	2 papes
De 50 à 60 ans	11 papes
De 60 à 70 ans	23 papes
De 70 à 80 ans	15 papes
De 80 à 90 ans	16 papes
De 90 à 100 ans	4 papes
De 100 ans	1 pape

Suivant les auteurs les plus exacts, Agathon serait le seul Pape centenaire. Il est mort à 107 ans, en 682, après avoir régné 3 ans, 6 mois et 15 jours.

Cette liste est évidemment incomplète, l'âge d'un grand nombre de papes étant inconnu.

UNE INVASION DE RATS EN HONGRIE

La situation est aggravée par la pénurie de chats

Budapest, 2 — Les rats et les souris immigrent en masse de la zone russe atteinte par la famine et Budapest en est maintenant envahi. Tous les efforts faits pour en débarrasser la ville ont échoué et les dégâts qu'ils occasionnent s'étendent rapidement. Les halles, les magasins de comestibles, les entrepôts sont pleins de ces rôdeurs qui se promènent même pendant le jour. Ils sont devenus si dangereux que quand on les dérange de leur pillage, au lieu de s'échapper, ils se retournent vers les importuns. Plusieurs marchands ont été grièvement mordus.

La situation est aggravée par la pénurie de chats en Hongrie. Pendant la guerre, alors que la nourriture était rare, des milliers de familles ont mangé leurs chats. Depuis lors, la demande a tellement augmenté pour les fourrures de chats qui par leur bon marché, remplacent les fourrures chères, que ces animaux sont tués en grande quantité. Comme conséquence, des prix exorbitants de 3 à 4,000 couronnes sont offerts par les magasiniers pour un seul chat.

Dans quelques villages, les paysans ont abandonné l'élevage de la volaille pour le remplacer par celui des chats qui est beaucoup plus lucratif.

En Province

BRUXELLES

Le gouret revit à Bruxelles. Quelques jeunes, après un repos de six ans, ont eu l'idée heureuse de faire un patinoir cette année avec l'intention bien arrêtée de faire mieux l'année prochaine.

Nous avons eu la visite des Indiens de la réserve de Swan Lake deux fois déjà. La première fois, par un froid de 35 en-dessous de zéro, le club de Bruxelles a gagné par un résultat de 9 à 4, et la deuxième fois, dimanche dernier, même désappointement pour les Swan Lake: 6 à 3.

Voici l'alignement des deux clubs: Indiens: F. Walker, Tait, Acobie, Daniels, S. Walker, M. Starr. Substituts: F. Starr et Panab.

Bruxelles: Hébert, Robidoux, A. Doyon, Lemieux, J. Doyon, Dubuc, Hacault. Substituts: Hullet, Olivier et Ledoyen.

Les deux parties furent très intéressantes, vites et surtout pas rudes. Notre gérant nous prédit un avenir très brillant. Nous invitons les gens de Mariapolis à venir essayer nos forces.

* * *

M. Olivier, qui était venu prendre la place de M. Morin à la Banque d'Hochelaga pour la période d'un mois, est retourné lundi dernier à Winnipeg.

* * *

M. Morin, représentant de la Banque d'Hochelaga ici, nous est revenu d'un voyage dans la province de Québec. Il se dit très content de son trop court séjour là-bas au milieu des siens.

* * *

M. Arcade Toupin est venu passer une semaine au milieu de nous.

* * *

M. Adolphe François, instructeur de nos jeunes musiciens, ainsi que M. Charles Hacault, chef de la fanfare, se disent très satisfaits des progrès faits par les jeunes futurs "fanfarons".

* * *

M. Damhault, de Saint-Boniface, est au milieu de nous pour quelque temps.

UN NOUVEAU

SAINTE-ROSE DU LAC

Tableau d'honneur de l'école Saint Patrick:

Grade 8. — Agnes MacCarthy, 86; Teddy Fitzmaurice, 82.

Grade 6. — Dollie Tennant, 77; Paddy Fitzmaurice, 75.

Grade 4. — Agnes Hurst, 85; Teresa Fitzmaurice, 83.

Grade 3. — Robert Cathcart, 82; Charles MacCarthy, 80.

Grade 2. — Thomas Cathcart, 90; Noel Coulombe, 89.

Grade 1. — Anne MacCarthy, Julienne Rougeau, Charlie Dame.



DIMINUTION DE 50 P. C. DANS LE PRIX DES FOURRURES

Ottawa, 1 — Le Canada est le pays des fourrures, mais depuis quelques années seuls les riches pouvaient en acheter, les prix étant pratiquement prohibitifs.

Le gouvernement a annoncé une grande réduction dans la vente des fourrures, l'année dernière, et le prix des vêtements en fourrures ne peut que diminuer en proportion.

Ainsi le renard argenté qui se vendait plusieurs centaines de dollars la peau, est tombé à $151, le renard bleu à $76, l'ours blanc à $24; le rat musqué à $1.24; la loutre à $24; le castor à $16.38; le renard croisé à $51; le renard blanc à $34; le chat domestique ne s'est vendu que 26 sous la peau; le chat sauvage, $3.00; le loup, $9.50, le lynx, $23, le chevreuil, $1.51 et le caribou $7.10 la peau.

DEUX DEPUTES DE PLUS POUR LA COLOMBIE-ANGLAISE

La population de cette province aurait augmentée de 33% en dix ans

Ottawa, 1 — Le statisticien en chef du Canada annonce que, d'après le recensement de juin dernier, la population de la Colombie Britannique est de 523,369 comparée à 392,480 en 1911, soit une augmentation d'environ 33 p. c. en dix ans. D'après la population de Québec, la Colombie-Anglaise verra sa représentation au parlement fédéral augmentée de 13 à 15. On constate que Vancouver possède aujourd'hui une population de 116,700, augmentation de 16,299 en dix ans. Victoria, 38,682. La capitale de cette province n'a augmentée sa population que de 7,022 depuis 1911. La ville de la Colombie qui a fait le plus grand progrès depuis le dernier recensement, au point de vue de la population, est Cumberland, qui a maintenant 3,180 âmes, soit une augmentation de 157 pour cent.

Le culte perpétuel de Saint Joseph



Dans le dernier numéro du *Messager Canadien du Sacré-Coeur* nous trouvons un article sur l'oeuvre des vocations sacerdotales, que nous voulons vous faire lire, chers Amis du Culte Perpétuel, à ceux du moins d'entre vous qui ne reçoivent pas, ce qui est regrettable, cette instructive et belle Revue. L'auteur de cet article s'adresse aux zélateurs et zélatrices de l'Apostolat de la Prière, mais ce qu'il leur dit, vous pouvez et devez tous le prendre pour vous-mêmes. Nous comptions bien, d'ailleurs, vous suggérer à peu près les mêmes idées, mais jamais nous n'aurions pu si bien les dire. Voici:

L'OEUVRE DES VOCATIONS SACERDOTALES

"Les oeuvres importantes ne manquent pas; mais *l'oeuvre essentielle pour l'Eglise et la société, c'est sans contredit l'oeuvre des vocations sacerdotales.*

"Cette affirmation n'est pas de nous: elle est de Sa Sainteté Benoît XV, bien placé pour juger de l'importance relative des oeuvres qui sollicitent notre intérêt.

"Il nous faut donc des *prêtres*, de *vrais* prêtres, des *saints*. Oui, des prêtres d'abord!

"Dieu sème les vocations: il les jette d'une main assez libérale pour répondre aux besoins de son Eglise. Mais, pour que la vocation lève et parvienne à maturité, il réclame notre concours.

"*Concours de nos prières* par des *croisades* organisées au sein de chaque centre d'apostolat, dans nos collèges, nos couvents, et nos communautés religieuses.

"A nos zélateurs et zélatrices de lancer le vibrant appel: *Dieu le veut*. A eux de le claironner sans relâche jusqu'à ce qu'il atteigne toutes les générosités. La cause est belle: elle parlera au coeur et suscitera de nobles sacrifices.

"Mobilisons toutes les bonnes volontés; faisons appel à tous nos associés, enrôlons pour la *croisade* de nouvelles recrues, et, dans un élan sincère et constant, tous: ouvriers, écoliers, religieux et prêtres, arrachons au Coeur de Jésus, par l'offrande de nos prières, de nos travaux, et de nos sacrifices, des vocations nombreuses et fécondes."

(*A suivre*)

EXTRAIT DE NOTRE CORRESPONDANCE

Collège de L'Assomption, Qué. — "Je suis heureux d'avoir fait mon jour de Culte perpétuel et de vous dire comment j'ai passé ce beau jour. A mon reveil, je donnai mon coeur à Dieu comme d'habitude, et après je mis ma journée et ma vie sous la protection de saint Joseph. J'assistai ensuite à la sainte messe et j'y reçus la sainte communion. J'en ai profité pour offrir à saint Joseph une fervente prière, lui demandant de prendre sous sa protection notre famille et toutes les familles chrétiennes. Je pris mes repas en faisant de petites mortifications. Dans l'après-midi, je récitai sept *Pater, Ave, Gloria Patrie* en l'honneur des sept Douleurs et Allégresses, et encore les Litanies de saint Joseph. Enfin, je terminai ma journée par la récitation de cette prière: Saint Joseph, à qui Dieu a confié le soin de la plus sainte famille qui fût jamais, soyez, nous vous en supplions et prions, le Père et le Protecteur de la nôtre, et obtenez-nous de vivre et de mourir dans l'amour de Jésus et de Marie. Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon coeur, mon esprit et ma vie. Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie. *P.-E. L.*

CONSEIL PRATIQUE

Nous encourageons fortement les Associés à préparer la journée du Culte Perpétuel par une neuvaine préparatoire. Nous ne demandons pas d'allonger les prières du soir outre mesure, mais suggérons, par exemple, la récitation de la prière contenue dans la lettre ci-dessus.

Saint Joseph, soutien des familles, priez pour nous!

MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Manitoba

SAINT-BONIFACE

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier avait lieu la 4e partie de la troisième série de cartes des Forestiers Catholiques. Voici les résultats: Du côté des dames, Mademoiselle Cécile Bellavance a remporté le prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. Du côté des hommes, Monsieur E. Guilbault a gagné le prix de cartes ($2.00) avec 16 parties sur 24. M. Guilbault a détaillé avec Messieurs E. Chénier, Mathias Goulet et A. Muller. Le prix de la râfle ($2.50) fut gagné par M. H. De Pourcq.

Madame A. Bédard est en tête de la troisième série, avec un record de 59 parties sur 96 parties jouées. Du bord des hommes, Monsieur Elie Renaud est le "leader" avec 78 parties sur 96 parties jouées.

Parties de dimanche dernier.

La 3e partie de la deuxième série du dimanche avait lieu dimanche dernier. Les résultats sont comme suit: Dames, Mlle A. Mascott a gagné le 1er prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. Mlle Mascott a détaillé avec Madame H. Poulin. Madame Albert Turgeon a remporté le 2e prix de cartes ($1.00) avec 16 parties sur 24. Madame Turgeon a détaillé avec Mlle Antoinette Viau. Hommes: Monsieur Adélard Chénier a gagné le premier prix de cartes ($2.00) avec 19 parties sur 24. Monsieur Hector Pelletier a remporté le deuxième prix de cartes ($1.00) avec 17 parties sur 24.

Le 1er prix de la râfle ($2.50) fut gagné par Monsieur Elie Renaud, qui a "slickement tournaillé" un beau 18. Mais Mlle H. Lafrenière a montré qu'elle pouvait également gagner $2.50 (deuxième prix de la râfle) en étendant légèrement sur la table un joli petit 3. C'est comme ça aux Forestiers: 3 est aussi bon que 18 pour gagner $2.00.

Pour les deux premières parties de la série du dimanche (les points de la 3e partie n'étant pas encore comptés), Mlle Blanche Bellavance tient la tête, du côté des dames, avec un record de 29 parties sur 48 parties jouées, et Monsieur E. Guilbault, du bord des hommes, est en tête de cette même série du dimanche, avec 32 parties sur 48 parties jouées.

Jeudi prochain, aura lieu la 5e partie de la 3e série, et dimanche prochain grande partie spéciale au profit de la St-Vincent de Paul.

La partie de dimanche prochain ne comptera pas pour la série du dimanche.

N'oubliez pas cette partie de dimanche prochain!!! Il y aura 12 prix.

AU PROFIT DE LA ST-VINCENT DE PAUL

L'ordre des Forestiers Catholiques donnera une Grande Partie de Cartes Spéciale, Dimanche, le 12 Février, 1922 dans leur Salle, No. 27 Avenue Dumoulin, St-Boniface.

12 BEAUX PRIX

Prix de Cartes pour Dames

Premier Prix: Une Plaquette artistique (N. D. du Perpétuel Secours), valeur $8.50. Offert par M. E. Letienne. Deuxième Prix: Un Jambon. Offert par M. Noé Rodrigue, 361 St. Mary's Road. Troisième Prix: Une Statue 16 pouces (Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus), valeur $4.00. Offert par la Maison Vanpoulle. Quatrième Prix: Une Caisse de Pommes. Offert par M. Jean Hoqsay, hôtel St-George, 50 Dumoulin, Téléphone N 2055. Cinquième Prix: Deux Piastres. Offert par M. Jos. Robitaille, "St. Boniface Tire Repair Shop".

Prix de Cartes pour Messieurs.

Premier Prix: Cinquante Livres de Sucre. Offert par la Maison Collin, 54 2Avenue Taché, Téléphone, N 3091. Deuxième Prix: Un Jambon. Offert par M. André, "Le Bon Marché", 513 Langevin, Téléphone N 2064. Troisième Prix: Trois Piastres. Offert par le Dr Laurendeau. Quatrième Prix: Une Caisse de Pommes. Offert par M. Télesphore Pelletier, 551 Avenue Taché, Téléphone N 1069. Cinquième Prix: Une Boîte de Cigares. Offert par Lavoie et Cie, 25 Avenue Dumoulin, Téléphone N 1293.

Prix de la râfle

Premier Prix: Une Corde de Bois, pour le plus haut. Offert par M. J.-A. Cusson. Deuxième Prix: Une Corde de Bois, pour le plus bas. Offert par Toupin, Hince et Rodrigue.

George LEVEQUE,
Organisateur des Parties de Cartes des Forestiers Catholiques.



A L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-BONIFACE

Après avoir reçu des soumissions nombreuses pour la position d'avocats de la Cité le Conseil a continué dans leurs fonctions MM. Bernier et Cie qui, eux, n'avaient pas envoyé de soumissions, mais s'étaient déclarés prêts à conformer, comme par le passé, leurs honoraires au tarif.

Le Conseil de Ville a voté en faveur de MM. Bernier et Cie par un vote presque unanime. Les échevins de la Cité ont bien fait de régler cette question sur cette base équitable, et d'avoir donné une nouvelle marque de sa confiance à ce bureau bien connu et solide.

SAINT-BONIFACE

La terrible influenza apparait de nouveau. Aurons-nous une autre épédemie d'influenza, comme celle qui a semé la mort et la consternation par tout le Canada en 1918. On devrait prendre les mêmes précautions qu'en 1918. Je vous donne la prescription suivante. Prenez de la créosote et de l'eucalyptol, mêlez à parties égales, versez-en quelques gouttes sur une éponge, employez un petit masque et respirez.

Ce moyen vous préviendra de la grippe espagnoles même si vous êtes obligé de circuler au milieu de gens qui toussent et éternuent. Ceux qui demeurent à la campagne, ne peuvent se procurer la créosote et l'eucalyptol, même l'éponge. C'est pourquoi je n'hésite pas à recommander le traitement par les capsules créobène, qui sont à base de créosote et l'eucalyptol, et que l'on trouve chez tous les marchands de remedes, à la campagne comme à la ville. Traitement par le nez: Au moyen d'une épingle, piquez deux capsules et pressez-en le contenu dans votre mouchoir, respirez souvent durant la journée, surtout en voyageant dans les tramways, dans les théâtres, à l'église et partout où il y a foule. Le soir en vous couchant, videz deux capsules dans un linge ou un mouchoir bien propre et mettez sur votre oreiller.

Traitement par la bouche. Faites bouillir de l'eau, remplissez-en une bouteille d'une chopine, ajoutez-y huit capsules créobène, bouchez la bouteille, laissez dissoudre et refroidir. Agitez bien la bouteille, commencez par avaler une petite gorgée de la solution et ensuite gargarisez-vous cinq ou six fois par jour, servez-vous de la brosse à dents. De cette solution balsamique et agréable au goût, on rincera la bouche des enfants trop jeunes pour se gargariser.

Ce traitement simple vous donne immédiatement une sensation de sécurité et peut très bien prévenir toute infection s'introduisant par les voies respiratoires sans causer le moindre inconvénient. A la moindre indication de fièvre, au moindre frisson, faire venir son médecin et bien suivre ses conseils.

Dr. J.-R. TASSE.

M. le docteur Tassé qui a été appelé à Ottawa auprès de sa soeur dangereusement malade sera de retour à la fin de la semaine.

* * *

Jeudi, le 2 février, M. et Mme Wilfrid Lavallée sont partis pour une promenade de deux mois dans la province de Québec et aux Etats-Unis. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

* * *

Réception

Mme John Caswell-Davies, 52 La Vérendrye, recevra, samedi, le 11 courant, de 4 à 6.30. Sa mère, Mme Guilbault, recevra avec elle.

* * *

Les nombreux amis de M. Rodolphe Pepin apprendront avec plaisir qu'il a fait récemment l'inauguration de l'orgue de l'église de Nashua, Etats-Unis, avec un succès qui lui a mérité les félicitations de tous les journaux de cette ville.

* * *

M. Rodolphe Pepin a quitté les rangs des célibataires en unissant sa destinée à celle de Melle Judith Phaneuf.

* * *

M. Hormisdas Béliveau, président de l'Association d'Education, et le Frère Joseph ont visité Saint-Charles et Transcona. Excellente réception. M. M. Lacerte et Charette ont visité St-Pierre et St-Malo. M. L. P. Gagnon visitera prochainement Lorette.

* * *

Vêture à la Maison Provinciale.

Dimanche matin, il y a eu à la Maison Provinciale prise d'habit par six postulantes. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque célébra la messe, assisté de M. l'abbé Brodeur, aumonier. Monseigneur prononça une courte allocution de circonstance. La prise d'habit a eu lieu à la communauté. Les postulantes suivantes ont pris l'habit: Soeur Marie St-Pierre, Winnipeg; Soeur Marie-Louise Laberge, Toutes-Aides, Man.; Soeur Frances Geesen, Wilcox, Sask.; Soeur Georgiana Bisson, Dunrea, Man.; Soeur Olive Sarrasin, St-Joseph, Man.; Soeur Marie Mousseau, Ste-Anne-des-Chênes, Man. Il y a cette année cinq nouvelles postulantes.

TIRAGE DE LA RAFLE

Les gagnants de la râfle dont le tirage s'est fait dimanche dernier sont les suivants: 1er prix A: McRamm, 538 Taché, magnifique pipe donnée par Lavoie & Co.; 2e prix: George Bétournay, 39 Provencher, foulard de soie donnée par La Maison Blanche; 3e prix: Roméo Pelletier, 140 Ritchot, une boîte de cigares, donnée par Pratt's Ltd.; 4e prix: Gérard Houde, 119 de la Morénie, une lampe électrique de poche, donnée par Fontaine et Boulanger.

EN VISITE

M. Arthur Desrochés de Farnham, Que. est en visite chez son frère H. Desroches, Justin Apts 2 A. Daly St. Winnipeg.

MASQUARADE

N'oublions pas la grande masquarade qui aura lieu au profit de la St-Vincent de Paul de Saint-Boniface, le 14 février, au patinoir de l'école Provencher. La fanfare LaVérendrye exécutera un programme de 15 numéros. Il y aura cinq prix de donnés: un pour le meilleur costume de dame, un pour le meilleur costume de messieurs, un pour la meilleure patineuse, un pour le meilleur patineur, un prix de râfle. Les juges seront son honneur le maire Laurendeau, les ex-maires Béliveau et Sutherland, ainsi que deux autres juges choisis par l'assistance.

La Société aura ses patinages tous les mardi soir.

LA MAISON LANTHIER

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que la Maison Antonio Lanthier vient d'ouvrir un atelier à Winnipeg. Grâce à son travail et à sa valeur, M. Lanthier a su se faire un nom et une reputation.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS







LES VACHES

Est-ce possible à un cultivateur de faire les récoltes payantes sans un troupeau de vaches? Je ne connais aucun vendeur de lait qui puisse comprendre comment on peut vivre sur une terre sans garder d'animeaux. J'assiste souvent à la distribution des chèques de chaque mois et il n'y a pas un cultivateur qui ne se féliciate de cette rente mensuelle. Aussi il n'est pas rare d'entendre des exclamations comme celle-ci: Comment faisons-nous donc quand nous n'avions que le blé? Comment font donc les pauvres misérables qui n'ont à vendre que leur récolte?

Un monsieur, bien vêtu de fourrure, voyageant par un froid de janvier, rencontre un pauvre diable tout débraillé. Vraiment ces gens-là ne sont pas comme nous, se disait-il. Comment fais-tu pour voyager avec si peu d'habits? Commen tje fais, reprit ce voyageur? C'est bien simple je gèle.

Nos cultivateurs qui ne veulent pas de culture mixte pourraient dire comme ce voyageur. "C'est bien, nous allons à la ruine".

Sans un troupeau (a) l'amélioration des terres n'est pas possible (b) la récolte ne suffit pas pour rencontrer toutes les dépenses de la famille (c) pendant les longs hivers on prend le goût des réunions. "Nous avons fait la trop triste expérience de ces choses, me disait un bon bonhomme, mais ma terre ne prête pas du tout à ce genre de culture. Je n'ai qu'un tout petit pâturage, un bas fond, un coin de ferme, le reste c'est de la prairie à blé". C'est là la grande erreur d'un trop grand nombre. Votre terre à blé est appauvrie. Faites-en donc un paturage de broomgrass, ou Ryegrass ou trèfle d'odeur. Semez-en une partie en luzerne. Mettez une dizaine d'acre en blé d'inde, soleil. Ah! mais nous n'avons pas le temps de nous occuper de jardinage pendant l'été. Il faut nous éloigner pour aller faire du foin. Oui et c'est justement là que vous vous trompez, c'est pendant cette chasse au mauvais foin que vous perdez le meilleur de votre temps. Votre foin, dites-vous, mais vos chardons coupés à temps valent dix fois mieux que cela. La paille, que vous faites brûler, hachée avec un peu de luzerne, ferait les délices de vos bêtes. Sans compter que vous auriez bien moins d'ouvrage. Je vous en prie, restez donc sur vos terres, gardez-y vos troupeaux sur des pâturages préparés en pleine terre à blé et votre terre aura tout à y gagner.

N. C. JUTRAS, Ptre.

de se ranger du côté de la Moderation League, qui reste dans les limites des vues de la religion et de la raison?

Il y a quelque temps vous citiez l'avis d'un docteur de Paris condamnant l'usage du vin. Laissez-moi vous dire que, contrairement à l'avis de celui-là, vous trouverez le témoignage de cent, de mille autres aussi savants que lui, qui vous diront que le vin employé modérément est un tonique, que l'alcool non falsifié est, dans beaucoup de cas, le seul remède qui enraye bien des maladies à leur début.

Demandez aux poilus de la grande guerre ce qui les soutint dans les terribles épreuves par lesquelles ils ont passé? Croyez-vous qu'ils auraient passé des jours et des nuits dans la neige, sous la pluie et dans la boue jusqu'au cou avec une tasse de thé au ventre?

Donc, croyez en un vieux lecteur de la "Liberté" et qui connait un peu l'esprit de l'élément français de ce pays: Si PERSONNELLEMENT vous n'êtes pas convaincu de la nécessité des boissons alcooliques, du moins ne le faites pas connaître; ce sera, je crois, le meilleur moyen de faire de la propagande pour votre journal, car, n'en doutez pas, votre article du 31 janvier vous a aliéné bien des sympathies, non seulement à Ste-Rose, mais, j'ose l'affirmer, parmi tous les habitants de langue française de notre province.

Je suis, Monsieur le directeur,

Votre tout dévoué,

Un Abonné.

LE PARTI OUVRIER BELGE

Il proteste contre les procedés des Soviets

Bruxelles, 1. — A la réunion du parti ouvrier, M. Vandervelde a déclaré que la réunion est convoquée dans un but d'humanité et de justice pour demander compte aux soviets des procédés arbitraires employés contre leurs adversaires.

M. Vandervelde demande s'il est vrai que des milliers de personnes soient incarcérées pour le seul crime d'avoir condamné le régime bolchéviste et que des centaines de socialistes soient obligés de faire la grève de la faim pour adoucir le régime de détention qui leur est imposé.

Le président Debronekere a clôturé la réunion en soulignant son caractère par une énergique protestation.

LE FANATISME D'ONTARIO S-AMEUTE ENCORE CONTRE NOS ECOLES

Toronto, 1. — M. H.-C. Hocken, parlant hier à une assemblée de l'église méthodiste Wesley, a déclaré que la "Public School Protective Association" fait circuler actuellement parmi les congrégations protestantes d'Ontario des requêtes qui seront présentées à la Législature ontarienne demandant que la loi scolaire ne soit pas changée de façon à donner plus de contrôle aux écoles séparées de la province.

"Nous voulons un million et demi de noms sur nos requêtes et une députation de 2,000 à 3,000 personnes pour les présenter à la Législature", a déclaré M. Hocken. Et il donna les motifs qui inspirent sa conduite.

"Notre conduite n'est pas de l'intolérance ni de la bigoterie. Nous nous opposons à une demande injustifiable."

Québec

Il alla jusqu'à affirmer que la minorité protestante dans Québec n'est pas aussi généreusement traitée que les catholiques d'Ontario prétendent.

Il affirma qu'à Montréal il y a 3 taxes scolaires: les protestants sont taxés pour les écoles protestantes, les catholiques pour les écoles catholiques et une taxe scolaire neutre sur les compagnies qui est répartie suivant la population.

"Bien que, dit-il, la majorité des actionnaires de certaines compagnies soit protestante, la plus grande partie des taxes payées par ces compagnies est donnée aux écoles catholiques.

"L'an dernier, poursuit-il, $2,500,000 ont été perçus en taxes scolaires neutres dont $1,700,000 ont été donnés aux écoles catholiques. Bien plus, affirme encore M. Hocken, les protestants dans Québec doivent payer pour l'instruction des juifs. Les protestants de Québec ne protestent pas par crainte de représailles."

UN DISCOURS DE MGR CURLEY

Washington, 2. — Mgr Curley, parlant aux membres de la "Holy Name Society", a déclaré qu'à moins que les catholiques ne s'unissent et ne défendent "leurs droits de citoyens américains et de catholiques", contre le mouvement anti-catholique qui devient de plus en plus violent depuis sept ans, "ils seraient complètement battus".

"Je n'admets pas l'attitude recommandée par certains de ne pas réveiller le chat qui dort, a dit Mgr Curley. Si vous permettez qu'on marche sur vous et qu'on méprise vos droits de citoyens américains et de catholiques, on marchera sur vous et l'on fera bien."

Affirmant qu'il avait surveillé la croissance de la campagne anticatholique, surtout dans les Etats du sud, pendant ces dernières sept années, Mgr Curley a déclaré "qu'il était convaincu que si vous combattez, vos adversaires vous respectent, mais que si vous cédez toujours, ils vous méprisent".

Le Marché

"Steers"—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
"Feeders", "Steers"—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$3.00—$3.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
"Oxen"—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.50
Taures de Boucherie—	
Choix	$5.25—$5.75
Bonnes	$4.00—$4.50
Taures: "Stockers"—	
De choix	$2.75—$3.25
Bons	$2.25—$2.50
Veaux.—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$4.00—$5.00
Cochons.—	
De choix	$9.50—$9.50
Lourds	$6.50—$7.00
Truies	$5.50—$6.00
Légers	$9.00—$9.50
"Stags"	$4.00—$5.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$4.25—$4.75
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons.—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Agneaux	$7.50—$8.75
Ordinaires	$5.00—$6.50

PRODUITS

Prix du Gros.

Oeufs.—	
Frais	39c
Beurre.—	
Frais	$30—34c
Campagne	20c
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Légumes—	
Patates, No 1	$ 70
Patates, Mélangées	$ 65
Choux, Le cent	$2.00
Betteraves, Le cent	$1.00
Navets, Le cent	$1.00
Carottes, Le cent	$1.50
Oignons, Le cent	$4.00
Alimentation.	
Son, La tonne	$20.00
Gru, La tonne	$22.00
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00
Red Top No 1	$13.00
Red Top No 2	$11.00
Upland No 1	$10.00
Upland No 2	$8.00
Paille	$6.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

En Province

STE-ROSE DU LAC

Monsieur et Madame L. Decrolière et leur fils Victor, vétéran de la grande guerre, sont venus en visite à Ste-Rose du Lac chez leurs amis, la famille Floris Mercy dans la semaine de Noël, ils ont profité de la belle fête de l'arbre de Noël de Valpoy, sous le patronnage des Fermiers-Unis. Il y a eu chant, monologue, récitation, et notre ami Victor Decrolière nous a régalés d'un solo de Cornet, après la distribution des jouets aux Enfants de Valpoy. Bref, on s'est séparé content et satisfait. Les Decrolière ont rendu visite à la famille Jean Gadal où ils ont passé la fête de Noël, ainsi qu'à la famille A. Pelletier et la famille F. Hélin. Ils ont assisté à la messe de minuit et jamais ils n'avaient vu un si beau Noël. Ils ont admiré notre très belle église. Nul doute qu'ils feront part à leurs amis de Oak Lake de leur charmante visite parmi nous.

HAYWOOD

J'AVAIS PROMIS

A ma regrettée soeur P. Marie, Fille-de-Jésus.

(Janvier, le 23, 1922.)

J'avais promis de vous écrire pour vous faire trouver moins longues les heures de la souffrance. J'avais promis et je ne l'ai fait qu'une fois; et cette lettre vous ne l'avez pas lue, vos yeux s'étant fermés, pour ne plus jamais se rouvrir.

Mais aujourd'hui seule, dans ma chère école dont je vous parlais à l'été lors de ma dernière visite dans votre chambre de malade, j'ai pris ma plume, celle que vous m'avez donnée, et je tâche de remplir ma promesse. Je l'ai faite dans un temps de joie et c'est dans un temps de souffrance que je l'accomplis, mais au ciel vous voyez que je ne manque pas à la parole donnée, je ne parlerai pas de gaies choses, mais bien des choses tristes qui me serrent le coeur et que peut-être vous ne savez pas.

Oh! les bons, les inoubliables avant derniers instants que nous avons passés ensemble en juillet 1921 aux Trois-Rivières.

Vous souvenez-vous de ces instants? Puisque au ciel le souvenir est éternel. Mon départ de votre chambre, où je vous vis pour la dernière fois, puisque le 18 janvier 1922, je suis si loin si loin dans le Manitoba, me regardant tristement quitter votre chambre, tandis que de grosses larmes, les dernières que vous avez versées devant moi coulaient sur vos pauvres joues marquées par la pâleur de la souffrance.

Heures de mon enfance, venez en gerbes de souvenir, visiter ma solitude amère de l'heure présente. Je vous revois jeune institutrice de seize ans dans notre village natal dévouée tout entière à vos élèves, ayant été moi-même une de ces dernières, et parfois indocile à vos conseils, vous pleuriez à mon sujet.

Je vous revois également dans votre chambre aux murs bleus, où plus d'une fois, je vous surpris à prier les bras en croix.

Plus tard, en 1906, arriva le jour de "vocation et sacrifice".

Brûlant de rendre à Jésus amour pour amour, joyeuse vous êtes partie pour entrer au noviciat des Rév. Filles-de-Jésus des Trois-Rivières. Là, blanche petite âme privilégiée, vous avez dépensé et vos talents et votre santé, avec joie à la formation des jeunes enfants confiés à votre garde.

C'est cette soif, soeur chérie, qui vous fit accepter généreusement la séparation.

Puis encore un peu plus tard, jan. le 18 1922, vous partiez pour "l'au-delà" emportant avec vous les regrets de la communauté et ceux de votre petite soeur.

LOUISE,
Inst. au Manitoba.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur de la "Liberté":

J'ai sous les yeux votre journal du 31 janvier, et l'article de la première page intitulé: A LA LEGISLATURE. LE COMMERCE DES LIQUEURS.

Vous permettrez, n'est-ce pas, à un de vos lecteurs et abonnés de faire quelques remarques sur cet article.

Sans doute je suis de votre avis quand vous condamnez la vente illicite des liqueurs, le "BOOTLEGGING" car les produits vendus sont pour la plupart malsains; je suis avec vous également quand vous condamnez les BARS, en raison de la consommation immodérée des liqueurs fortes dans un temps relativement trop court. Mais où nous différons d'avis complètement, c'est lorsque, emboîtant le pas aux fanatiques de ce pays et des Etats-Unis, vous demandez l'abolition complète du vin, de la bière et de l'alcool.

Est-ce à nous, français et Canadiens-français, de nous faire les champions d'une loi qui contrecarre toute liberté individuelle?

Que fait-on alors du "libre arbitre", qui, à la création du monde fut le chef d'oeuvre de Dieu, et qui nous distingue des animaux?

Si parce qu'une partie d'un pays s'est adonnée à l'usage immodéré des boissons, est-ce une raison pour condamner la population entière?

D'où vient la faute? du gouvernement d'abord qui, dès le début, ne s'est pas montré assez sévère pour punir les ivrognes et les hôteliers malhonnêtes; à nos éducateurs ensuite qui n'ont pas assez démontré à nos enfants, dans leurs enseignements, les effets funestes de l'alcool, au point de vue de la santé, de la famille et de la société.

Pourquoi condamner l'usage d'une boisson reconnue par Dieu d'abord par Notre Seigneur Jésus-Christ ensuite? Dieu aurait-il mis la vigne sur terre si il n'avait pas voulu qu'on fabriquât du vin? Condamne-t-on Notre Seigneur pour avoir changé l'eau en vin aux noces de Cana, et avoir changé le vin en son sang le jour du Jeudi Saint?

N'est-il pas préférable au contraire

Son rhumatisme disparu Il s'en rejouit

M. Mike Karaim louange les Pilules de Dodd pour les reins.

Un homme de la Saskatchewan qui souffrait depuis deux ans dit pourquoi il recommande les Pilules de Dodd pour les reins.

Stoney Lake, Sask. Le 6 février (Spécial)—"Depuis deux ans je souffrais de rhumatisme, mais je suis heureux de dire que je suis de nouveau bien". C'est en ces termes que M. Mike Karaim, citoyen bien connu de cette localité, recommande les Pilules de Dodd pour les reins.

"Je dépensai beaucoup d'argent pour d'autres remèdes avant de faire l'essai des Pilules de Dodd pour les reins, dit M. Karaim. Je n'en ai pris que deux boites et je suis maintenant bien".

Le rhumatisme est causé par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Le moyen naturel de la combattre c'est de renforcir les reins de sorte qu'ils feront entièrement leur travail d'élimination de l'acide urique que contient le sang.

Les Pilules de Dodd pour les reins donnent la santé aux reins. Les Pilules de Dodd pour les reins sont en usage au Canada depuis plus d'un quart de siècle. Elles ont chaque année gagné popularité parce qu'elles ont fait un excellent travail.

Informez-vous à vos voisins des Pilules de Dodd pour les reins.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co. Limited, Toronto, Ont.

En Province

OAK LAKE

Enfin notre désir est réalisé. Depuis près de quatre mois orphelins, les paroissiens d'Oak Lake avaient le plaisir dimanche le 22 janvier de voir monter à l'autel leur nouveau pasteur dans la personne de M. l'Abbé Steben.

Répondant à son aimable invitation, jeudi le 26 au soir, grand nombre de ses paroissiens se rendirent au presbytère pour lui rendre visite. Cette agréable veillée si bien goûtée de tous, près de notre père spirituel se termina par la bénédiction du St. Sacrement.

ST-JEAN-BAPTISTE

L'assistance à la grand'messe dimanche dernier n'était pas au complet vu la grosse tempête de neige que nous avions, mais malgré cela nous avons eu la viste de gens éloignés M. Eugene Bertrand et sa dame, retour de leur voyage de noce, assistaient à la messe. Le credo fut chanté par M. Clovis St. Amant à qui nous adressons nos félicitations car tout jeune chantre qu'il est, il fait certainment beaucoup de progrès.

Parlons un peu de nos joueurs de hockey. Nous avons à St-Jean Baptiste trois clubs, c'est-à-dire les "Grands", les "Moins Grands" et les "Petits". Les "Grands", cette année, sont dans la deveine, mais ils ont de bonnes raisons vu que notre patinoir a été prêt un peu tard, mais ce sont des joueurs courageux et gare à eux pour l'année prochaine. Les "Moins Grands" n'ont pas encore fait grandes merveilles; ils gardent cela pour l'année prochaine eux aussi. Quant aux "Petits" ils nous ont jouée une partie samedi dernier qui n'était pas piquée des vers, je vous assure. La joute avait lieu entre nos "Petits" et les "Petits" de Letellier. La partie est restée 1 à 1 après un 5 minutes d'extra. Bravo les "Petits" et encore du succès!

Mercredi dernier, Mlle Angèle Dupuis de notre paroisse unissait sa destinée à M. A. Bernardin, d'Elie, Man. Au nouveau couple nous souhaitons bonheur et prospérité.

ST-NORBERT

Les Enfants de Marie de St-Norbert remercient de tout coeur, leurs anciennes maitresses, les Révérendes Soeurs, d'avoir si généreusement prêté leur salle pour la séance de dimanche dernier. Nous remercions aussi M. Edmond Beaudry, dont le talent d'artiste a si bien rehaussé notre programme. Nous offrons encore nos remerciements, pour l'émouvante déclamation l'Hécatombe, qui fut goûtée de tous.

Merci, enfin, à tous; à vous, surtout, amis des paroisses environnantes, qui êtes venus en grand nombre, malgré le froid, nous donner une preuve évidente d'amitié.

La Présidente.

ST-NORBERT

Je laisserais à une plume plus alerte que la mienne, le plaisir de remercier les jeunes demoiselles de St-Norbert qui ont su si bien charmer les auditeurs de la séance de dimanche dernier, le 22. Mais je crois répondre aux voeux de tous en leur disant d'abord un cordial merci. La séance fut un succès.

Fabiola: Mlle D. Champagne a été sublime dans son rôle de grande dame impérieuse et fière, mais au coeur noble et bon. Son accent vraiment pathétique lui gagna l'auditoire.

Fulvia: Mlle. Yvonne Campeau nous fit d'abord l'impression qu'elle ne pouvait que faire trembler les coeurs; mais bientôt nous n'avons pu résister au besoin de pleurer avec elle dans la scène si touchante de sa réconciliation avec sa soeur Syra. Mlle. Denise Frigon nous a émus dans son rôle de dévouement inlassable. Ste-Agnes, Mlle Isabelle Champagne; Mlle Clara Campeau et Louise Larocque ont parfaitement rendu leurs rôles.

Malgré la température peu clémente la salle spacieuse du couvent était remplie, ce qui est une preuve évidente du succès que nous attendions de ces jeunes actrices. Je crois ne pas trop dire en affirmant que tous s'en retournèrent plus que satisfaits. Admirons aussi le désintéressement de ces demoiselles qui organisèrent cette soirée au profit de l'Eglise.

Vos succès, mesdemoiselles, nous font espérer que nous aurons l'avantage de vous entendre encore. Je ne passerai pas sous silence les entractes qui furent goûtés de tous: Comédie, piano, chants et déclamations furent applaudis et réapplaudis.

INWOOD

Voici le résultat de la partie de cartes du 31 dernier. Les premiers prix donnés par l'Association Ste-Cécile, et par Mlle Van der Beld décernés: Hommes, M. H Bostrum; Dames, Mlle. Délia Pepin.

Les prix de consolation, dons de Madame E. Cossette furent gagnés par M. W. Kitzess et Mlle Van der Beld.

Il nous fait plaisir de constater qu'Irene, jeune fillette de M. Louis Mayer et Florence, enfant de M. Ed. Cossette, toutes deux atteintes de pneumonie sont maintenant complètement rétablies.

Monsieur Louis Hébert est parti pour un voyage dans le Nord Dakota où il visitera ses parents.

Mlle Senez depuis quelque temps en visite chez sa soeur, Mme Edouard Cossette est retournée samedi à St Boniface.

N'oublions pas d'encourager notre candidate, canadienne-française, Mlle. Délia Pepin. Vendredi, le 10 au soir, jour du bazar pour le Boys and Girls Club.

Vive nos jeunes! Ils sont à faire un patinoir dans le village. Il va sans dire qu'Inwood s'améliore!

STE-ROSE-DU-LAC

Le choeur de chant.

Les membres du choeur de chant, de plus en plus nombreux, viennent assidument aux répétitions. Tout naturellement, comme nous devions nous y attendre, ils sont loin d'y trouver beaucoup de plaisir. Pour les uns, la grande difficulté, c'est de se défaire des vieilles habitudes. Depuis des années, on a chanté de telle manière parce que l'on avait été habitué à entendre chanter de cette manière. Jamais on a pris une leçon de solfège, jamais même on a pris une leçon de lecture latine. Pour les autres, les commençants, eh bien, il faut leur donner le temps de marcher avant de courir. On n'a jamais rien sans peine. Pour s'instruire, il faut étudier. Si l'on veut chanter dans l'église d'une manière convenable, il faut apprendre au moins les éléments de la musique et savoir lire sans hésitation, tous les mots si riches de la langue latine. Comme la logique est rare chez d'aucuns. Pour s'attirer l'admiration du public, que ne fait-on pas? Veut-on jouer la moindre petite pièce théatraie, on s'y prépare durant des semaines et il FAUT ALORS APPRENDRE PAR COEUR TOUTE SA PARTIE; veut-on jouer une partie de gouret, que de pratiques? Veut-on recevoir des amis à sa table, oh! on se prépare de toutes manières. Mais pour chanter dans la maison du bon Dieu, en présence de toute une paroisse réunie; pour prendre une part active dans cette liturgie, dont le but est d'élever les âmes vers le ciel, ce n'est plus nécessaire de s'exercer. Est-il étonnant que certaines églises soient désertes ou à peu près? Est-il étonnant de voir tant de monde bailler pendant nos cérémonies? Non, tant qu'on ne comprendra pas la valeur du chant liturgique, tant qu'on ne se donnera pas la peine de l'étudier, de le pratiquer, notre peuple ne sera jamais bien attiré vers l'autel du bon Dieu. Qu'on se mette donc une fois dans la tête que le plain chant est un art, l'art grégorien. Un art qui s'offre à nous une copieuse brassée de chef-d'oeuvres, dont la pureté et la grace harmonieuse sont poussées à un degré de perfection incomparable. Que de musicologues ont prétendu et avec raison, que les grands maitres de la musique, n'avaient rien créé d'aussi parfait que le plain chant. Et pourquoi? Parce que toute mélodie, le plain chant est tout entier dans la mélodie. Il n'est pas géné dans sa liberté ni par le chant restreint du majeur et du mineur, ni par la barre. Il ignore les mièvreries chromatiques et ses douze modes anciens réduits à huit modes plus modernes lui offre une étendue immense des ressources inépuisables et d'une variation étonnante. Voilà ce les membres de notre choeur de chant s'efforcent de comprendre de plus en plus. Ils viennent courageusement, font le sacrifice de leurs veillées, pour apprendre, afin d'apprécier ensuite et pour jouir le reste de leur vie, des beautés de notre sainte liturgie et de sa musique sacrée.

GROUPE MUSICAL CHEZ LES ENFANTS DE MARIE

Seize demoiselles toutes Enfants de la congrégation de la Ste-Vierge se sont réunies deux fois déjà chez mademoiselle Gamache pour organiser le groupe musical. La plupart de ces jeunes filles ont quelques notions de musique. Elles ont appris soit le piano, ou le violon ou simplement le solfège. Alors tout naturellement, elles se réunissent pour former le choeur de leur congrégation. Leur programme est assez étendu, puisqu'elles doivent chanter à leurs messes de communion, à toutes leurs réunions, au salut, les dimanches leur sont assignés, durant le mois de Marie. Puis à l'occasion des grandes fêtes de la Ste-Vierge ou de certaines solemnités. Voilà le champ de la musique religieuse qui leur est offert. A part cela dans les fêtes nationales et civiques, dans les concerts, les soirées d'ici ou même d'ailleurs que de services ne pourraient-elles pas rendre? Enfin pour leur avantage personnel, elles doivent s'organiser.

Un comité de direction, composé de mesdemoiselles Alice Gamache, Irène A. Hamelin s'occupent de préparer le programme de chaque réunion. Rose Rheaume est élue secrétaire. Un devoir de piano ou de solfège est donné, puis rapporté à la prochaine réunion. Mardi dernier, au dires de celles qui furent présentes, on a passé une agréable soirée. D'abord tour à tour tremblantes, hésitantes, nos jeunes artistes vinrent s'asseoir devant le clavier. Ce clavier leur paraissait comme un dentier qui allait les mordre. L'une eut comme la sensation qui s'empare de vous lorsqu'assis sur une chaise tournante, le clavier pénètre bien avant dans votre gensive, malgré votre: Aie!!! de mourant. Une autre s'est déclaré complètement aveugle, elle ne voyait absolument rien de la musique ou du clavier ou du piano. Une troisième ne pouvait pas jouer en présence de qui que ce soit. Tout de même ce fut une expérience pour ces débutantes. Jamais candidat n'a subi semblable épreuve dans une cérémonie d'initiation. Aussi comme elles étaient contentes, quand tout fut terminé. La glace était brisée et elles se promettaient toutes de faire mieux, mardi prochain. A mardi donc le rapport des devoirs de piano et la première leçon de chant, puis la première conférence donnée par un visiteur.

GROUPE LITTERAIRE

Jeudi dernier, dans la bibliothèque du presbytère, les membres du groupe littéraire se réunirent. Il fallait commencer par la cérémonie d'initiation. Douze sont présentes. Avant de se lancer dans l'étude des lettres, il faut d'abord savoir un peu de grammaire. Si l'on veut écrire convenablement, parler asez bien sa langue, travailler à la conservation de notre langue, organiser un mouvement contre l'anglicisme, il faut bien, n'est-ce pas savoir sa grammaire. Et bien que savez-vous en fait de grammaire? Prénez une dictée afin de permettre au comité de direction de connaître votre "force" en français. On distribue du papier, des crayons et allez! Quel silence; nous disait un témoin. Je n'avais pas le courage d'écrire. Je regardais mes compagnes et je m'apercevais qu'elles tremblaient, qu'elles transpiraient à grosses gouttes, alors je me mis à écrire. Mais je ne sais pas si j'ai écrit en français ou en anglais. Les résultats... à la semaine prochaine.

SERVICE SOLENNEL POUR NOTRE SAINT PERE LE PAPE

"Après un règne glorieux de sept années et quelques mois seulement, le Pontife Suprême a succombé à une attaque de pneumonie, que la science médicale a été impuissante à vaincre. Sa carrière fut courte mais glorieuse pour l'Eglise Catholique. Son nom restera dans le annales de l'histoire comme le Pape de la grande guerre.. Il fut l'ange de la paix. Nous avons donc raison de pleurer ce grand pontife que le ciel vient d'enlever à la terre et notre premier devoir est assurément d'offrir le sacrifice adorable de nos autels pour l'âme de ce regretté pontife de la Sainte Eglise notre mère." (Extrait de la circulaire de monseigneur Cherrier, protonotaire apostolique, vicaire général et administrateur de l'archidiocèse de Winnipeg.)

Pour satisfaire ce grand besoin de l'âme en deuil, qui vient de perdre son père spirituel et afin de nous rendre au désir de monseigneur l'administrateur, un grand service solennel fut chanté dans notre église. Répondant à l'invitation qui fut faite au prone de dimanche dernier, un grand nombre de paroissiens s'approchèrent de la sainte table et firent une communion fervente pour le repos éternel d'un pontife défunt. Vers les dix heures, la foule pieuse et recueillie remplissait la nef de l'église. Le sanctuaire est bien splendide par ses nombreux enfants de choeur, ses servants et les ministres qui accompagnent le célébrant. Monsieur le curé Derome, curé de McCreary officiait accompagné de monsieur le curé Théoret, de Dauphin et de monsieur le vicaire de notre paroisse. Au choeur, monsieur l'abbé Desmarais était présent. Monsieur le curé monta au jubé, pour aider les chantres, qui sous la direction du docteur Gosselin, rendirent la messe de "Requien" selon l'édition de Solesme. R.I.P.

NOS MALADES

La semaine dernière, madame Octave Pinette si estimée dans notre paroisse fut prise subitement de douleurs intestinales atroces. Le prêtre et le médecin furent vite appelés à son chevet. Comme d'habitude, le Dr Gosselin diagnostiqua la maladie et déclara la patiente en grand danger et commanda qu'elle fut transportée au plus vite à l'hôpital de Ochre-River. Durant la nuit assisté du médecin d'Ochre, il fit une opération, malgré l'état très critique dans lequel madame Pinette se trouvait. Grâce à ces soins, madame Pinette est en voie de guérison et dans quelques jours, nous l'espérons du moins elle reviendra au milieu de nous.

Madame Jeannotte, relativement jeune est souffrante d'un cancer. Notre médecin le lui dit et lui conseilla de se rendre à St-Boniface pour plus de sûreté. Ce qu'elle fit et les médecins de St-Boniface corroborèrent à la lettre l'opinion du Dr. Gosselin, sur son cas. Malheureusement pour elle on n'osa faire une opération. Elle nous est revenue et, avec les bons soins qu'elle reçoit ici, elle ne souffre pas trop et sa vie se prolongera. Quant à sa guérison complète, nous espérons l'obtenir du bon Dieu, madame Jeannotte a ici un grand nombre d'amis qui, nous en sommes certains, prieront et obtiendront sa guérison.

Gaston Rhéaume et sa soeur Berthe qui depuis quelques semaines furent isolés du reste de la famille et cabanés au milieu du village sont en voie de guérison complète. Les demoiselles du village et les jeunes choristes s'en réjouissent.

La vénérable mère de notre député se rétablit aussi. Avec le retour du printemps elle retrouvera la santé. C'est ce que tous lui souhaitent. Que le bon Dieu la conserve longtemps encore à l'amour de ses enfants nombreux et à l'affection de ses amis plus nombreux encore.

Monsieur le curé est très occupé de ce temps-ci à la perception des bancs et de la dime. Malgré les temps durs les paroissiens tiennent à payer leur part au bon Dieu. L'aumône obtient tout de Dieu. A part quelques jeunes gens et quelques paroissiens éloignés, on vient de régler ses dettes envers l'Eglise. Si on ne peut tout donner ce que l'on doit, on s'arrange toujours avec son curé.

La semaine prochaine, il est probable que les Enfants de Marie, qui préparent une grande soirée pour le 26 février, feront connaître un peu leur secret sur ce qui constituera le principal numéro de leur programme. On dit que les jeunes gens ont hâte et que même ils trouvent qu'il n'y avait pas de bons sens de fixer cette soirée, à une date si éloignée... mais les demoiselles avaient leurs raisons et personne ne doit "regimber".

Jean DEFRICHE.

HAYWOOD

Mademoiselle Louise Massicotte notre dévouée institutrice vient d'avoir la douleur d'apprendre la mort de sa soeur religieuse, Soeur Prosper Marie, qui comptait 14 ans de vie religieuse. Comme elle, elle se voue à l'enseignement, tâche ardue et quelquefois ingrate mais combien belle et sublime pour quiconque la remplit pour le bien. Aussi tous ceux qui ont l'avantage de connaitre notre maitresse sympathise à sa douleur et auront une prière pour celle qui lui était chère.

"La Rév. Soeur Prosper Marie fut la première canadienne qui entra comme sujet chez les Rév. Soeurs Filles de Jésus, religieuses expulsées de France en 1902.

Elle laisse pour déplorer sa perte sa vénérée mère et quatre soeurs: La Rév. Sr. P. d'Orléans des religieuses de la Providence à Joliette. Mme W. Mongrain de Lowell Mass. Mme Bacon, Amos, Abitibi; Mlle Louise Massicotte institutrice à Haywood et un frère M. A. Massicotte de la Sask.

Le service fut chanté dans la chapelle du couvent des Filles de Jésus aux Trois Rivières par Mgr J. Massicotte.

Le coeur de cette humble religieuse ne bat plus mais ses élèves, ses amis et ses parents n'oublieront jamais les qualités qui l'ornaient.

Que la terre lui soit légère et que du ciel elle veille sur nous.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SACRE-COEUR

Partie de cartes.

Dans la salle paroissiale mardi soir dernier, avait lieu la troisième partie de cartes de la série. Elle était organisée par les Dames de Ste-Anne. Elles ont eu un beau succès. L'assistance nombreuse donna beaucoup d'entrain à la soirée. Après la partie de cartes, on exécuta un intéressant programme. M. le professeur Brunelle, accompagné par Mme Beaudry, nous donna plusieurs morceaux de violon. Mme Camille Ste-Marie, accompagnée par Mme Thibaut, chanta quelques jolies chansons. Nous eûmes le plaisir d'entendre M. Camille Ste-Marie dans plusieurs déclamations. M. le docteur Lafleche accompagné par Mme Thibaut, mit fin au programme par deux chansons comiques. Un succulent gouter fut servi avant la distribution des prix. Voici les gagnants: Dames, Mme E. Chaput, messieurs, M. A. Bernardin. Consolation: Melle M. Lery et M. E. Chaput. Prix d'entrée: M. J. Lavoie.

Cercle Portelance.

Dimanche après-midi dernier, plusieurs membres du Cercle Portelance prenaient part à une partie de traine. Bien que peu nombreux, les membres n'en eurent pas moins beaucoup de plaisir. Tous s'étaient costumés de façon à rendre la partie encore plus gaie. M. Horace Chevrier voulut bien nous conduire en auto à l'endroit où se trouve la glissoire. Va sans dire qu'on s'en est donné à coeur joie. Il y eut plus d'une course ardemment disputée. Le temps passa trop rapidement et il fallut bientôt retourner chez soi. Nous ne formulons qu'un souhait, c'est d'avoir plus souvent de ces parties de traine.

Divers.

Dimanche, le 12 février, à trois heures de l'après-midi, aura lieu dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, la première assemblée de la St-Jean-Baptiste. On y discutera des sujets trèes importants et qui intéressent l'avenir de la société. Tous les membres sont priés d'y assister.

* * *

Mardi prochain, grande partie de cartes. Elle sera sous la direction des membres du cercle Portelance. On vous promet une jolie soirée. N'oublions pas d'y venir.

* * *

Il ne faut pas oublier qu'à partir de dimanche le 12 février, la grande messe aura lieu à onze heures moins cinq. Veuillez faire savoir ceci à vos amis.

Un remède valable pour les rhumes. — Personne n'est exempt de rhumes, mais il y a bien des degrés dans lesquels une personne peut être sujette aux effets d'un rhume. Quelques-uns surmontent un rhume très facilement, tandis que pour d'autres il amène de longues souffrances et, parfois même il cause une maladie lente. Cela dépend du pouvoir résistant du corps. Quand tous les organes physiques sont en bonne condition, le sang pur et riche, la digestion normale et le procès d'élimination régulier, les effets d'un rhume sont de courte durée. En gardant cela dans l'esprit, autant pour la prévention que pour la guérison des rhumes, nous attirons votre attention sur un vieux remède de famille, duquel des milliers proclament qu'il protège, et produit la condition physique nécessaire pour une prompte guérison. Mr. Ernest Hartwig de Patterson, N. J. écrit: "Nous prisons le Novoro du Dr Pierre très hautement. Pendant l'épidémie de l'influenza, quand presque tout le monde était atteint du mal, tous les membres de ma famille, au nombre de six, excepté moi-même, avaient la grippe. Nous n'avons pas employé autre chose que le Novoro et tous se sont très vite rétablis, tandis que nos voisins, qui appelaient des médecins avaient des morts dans leurs familles." Ce remède herbeux bien connu, la médecine de famille de 4 générations, ne peut être obtenu chez les droguistes, il est fourni par des agents spécialement désignés et directement du laboratoire de Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

PARTIE DE CARTES.

N'oubliez pas que c'est jeudi, le 9 courant, qu'a lieu la partie de cartes de la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V. Ass., branche des réservistes français, à l'édifice London, 430 rue Main. Vous y trouverez les divertissements habituels et de la bonne musique.

Venez-y nombreux. C'est pour une bonne cause.

Celui qui n'a point du tout de religion est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire ou lorsqu'il dévore. — Pie X.

C'est l'homme qui honore sa position, non la position qui honore l'homme. — Pasteur.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10 h. 30. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 20 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

JEUNE HOMME de 20 ans, possédant une bonne instruction commerciale, désire une position comme commis dans un magasin à la campagne. Bonnes références. Adressez: **Casier Postal No 20, Ste-Agathe, Man.**

A LOUER cottage de 5 chambres, 355 rue St-Jean-Baptiste. Cabinet, eau et lumière électrique. $25.00 par mois. S'adresser à **P. Gevaert, 81 Provencher. Tél. N 1553.**

SERVANTE demandée par **Mme Carley, 650, William.** Bons gages. On parle français.

DEUX BELLES CHAMBRES à louer. Sur le devant, avec le balcon. Pour suite ou isolement. Avec installation pour poêle électrique. Maison moderne. 71, avenue Victoria. En face de l'hôpital St-Boniface. Usage du téléphone N2648.

ESPACE DE BUREAU à louer. S'adresser à **108, Aulneau, St-Boniface.**

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice capable d'enseigner également les deux langues. Pour l'école Montcalm, No 508. 9 milles sud d'Assiniboia, Sask. Cette personne devra avoir enseigné. L'institutrice a jusqu'à présent pensionné à la ferme. Statuer le salaire demandé. S'adresser à **Raymond Leduc, secrétaire-trésorier, Assiniboia, Casier 253.** Classe commencera vers le 1er mars.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

AU SACRE COEUR:- grande assemblée de la St-Jean-Baptiste, dimanche le 12 février à trois heures. Programme important